VINCI AUTOROUTES

Rapport d'activité 2013

Rapport d'activité 2013

VINCI AUTOROUTES

Sommaire

p. 04 *Au cœur de VINCI Autoroutes_Album*
p. 16 Profil et chiffres clés (encart)
p. 18 Message du président
p. 19 Comité de direction

p. 20 Un modèle de long terme
p. 20 Investir au service des territoires
p. 22 Optimiser l'infrastructure autoroutière
p. 25 Réduire l'empreinte environnementale de l'autoroute
p. 28 Déployer nos savoir-faire au-delà des contrats de concession
p. 32 *Histoires d'autoroutes_01*

p. 48 Opérateurs de service au quotidien
p. 48 Repenser le service autoroutier
p. 56 *Histoires d'autoroutes_02*
p. 74 Développer une culture de la sécurité
p. 77 Anticiper les mutations des métiers de l'autoroute
p. 82 *Histoires d'autoroutes_03*

p. 96 Développement durable : nos engagements
p. 98 Reporting environnemental et social

Le métier de concessionnaire autoroutier

L'État concédant délègue à une société concessionnaire la responsabilité du financement, de la conception, de la construction, de l'entretien et de l'exploitation pour une longue période d'une autoroute ou d'un réseau d'autoroutes.

La société concessionnaire assume, à ses risques et périls, ces missions de service public selon les prescriptions de l'État et sous son contrôle, dans le cadre d'un contrat.

Le financement de ces missions déléguées est assuré par la ressource du péage perçue par la société. À la fin de la concession, les ouvrages reviennent à l'État.

VINCI Autoroutes est constituée des sociétés ASF, Escota, Cofiroute et Arcour. ASF et Escota, les plus anciennes des sociétés concessionnaires, ont été privatisées en 2006. Cofiroute est une société privée depuis sa création en 1970. Arcour a été créée en 2003.

Au cœur de VINCI Autoroutes

Ils sont bien visibles, avec leurs gilets jaunes, mais les automobilistes ne savent pas toujours qui ils sont. Ce sont les professionnels de l'autoroute. 24 heures sur 24, guidés par leurs collègues qui travaillent en coulisses dans les PC autoroutiers, ils veillent sur la sécurité et la viabilité des réseaux. Quand vous les apercevez sur la bande d'arrêt d'urgence, en train de dépanner un client ou de baliser une zone d'intervention, veillez sur eux comme ils veillent sur vous : ralentissez !

Début de journée à l'échangeur de Pons, sur l'A10. Si vous appelez de la borne orange, elle ne vous trahira pas.

Au cœur de VINCI Autoroutes

Le gilet des hommes en jaune, c’est aussi le tablier des jardiniers.

Au cœur de VINCI Autoroutes

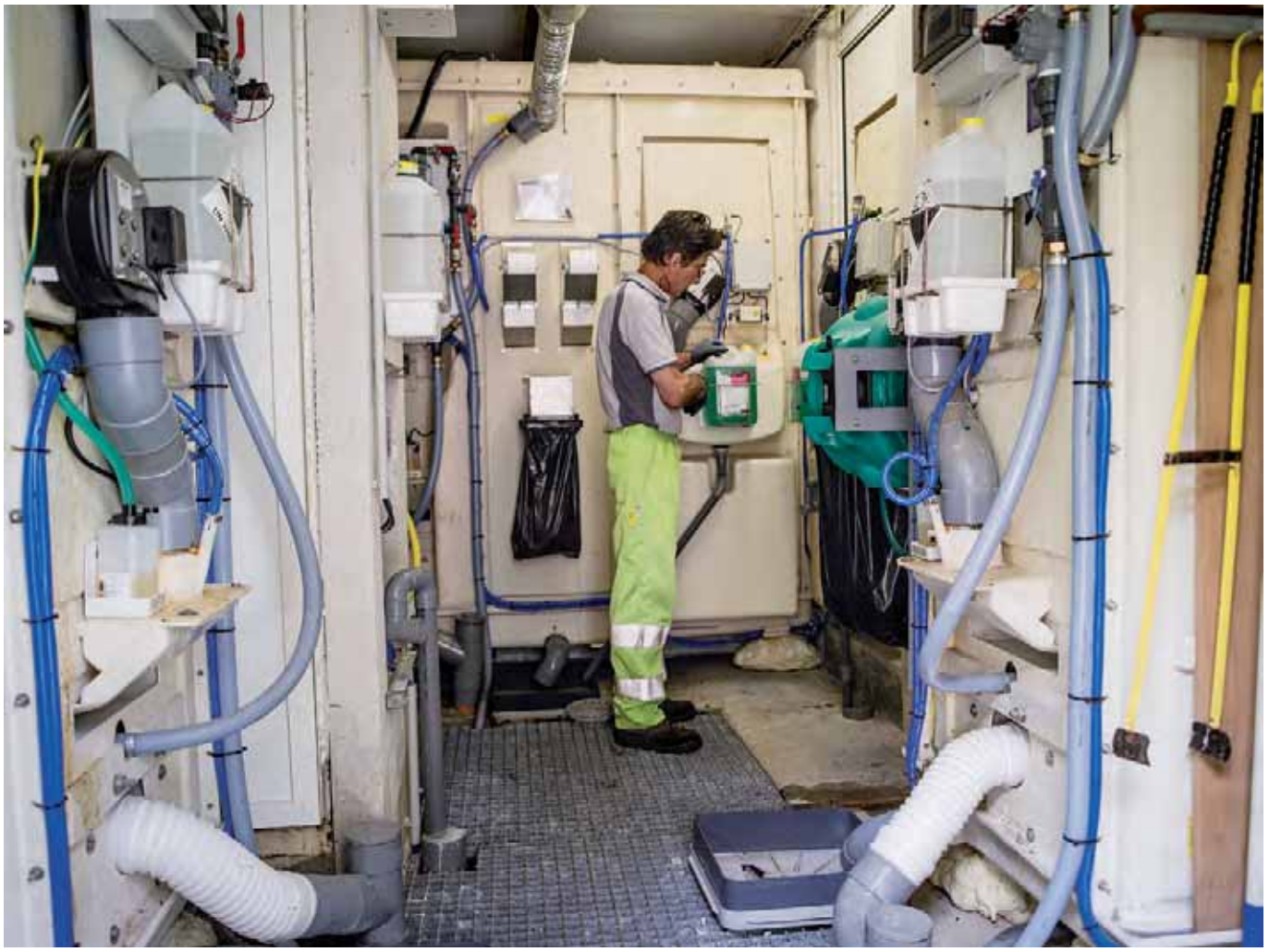

Même si les sanitaires sont maintenant automatiques, ils ont toujours besoin des hommes et des femmes de VINCI Autoroutes. Tout comme les armoires électriques.

Au cœur de VINCI Autoroutes

Chassé-croisé au PC sécurité de Niort. Les uns achèvent leur journée, les autres la commencent. Tous les écrans sont au vert.

Au cœur de VINCI Autoroutes

Rien ne remplace les conseils des pros, en direct sur les aires ou au 3605 !

Au cœur de VINCI Autoroutes

La somnolence est la première cause d'accident mortel sur autoroute. Faire une pause toutes les deux heures peut vous sauver la vie.

Profil

2013 EN CHIFFRES

Les réseaux de VINCI Autoroutes

4 368 km
d'autoroutes en service

18 km
d'autoroutes en construction

273
aires de repos

171
aires de services

320
gares de péage

6 947
salariés en CDI

2 211 000
transactions par jour

46 501
millions de kilomètres parcourus

PROFIL

VINCI Autoroutes conçoit, construit, finance et exploite 4 386 km d'autoroutes dans le cadre de concessions longues en France, et accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour.

Totalement engagé pour la pleine et bonne exécution des missions de service public que lui délègue l'État dans le cadre des contrats de concession, VINCI Autoroutes mobilise l'ensemble de ses collaborateurs dans une dynamique permanente d'amélioration du service au client. Celle-ci se concrétise par les 32 engagements de son contrat de service, portant sur l'information clients, l'assistance, la sécurité, la protection de l'environnement et l'attractivité des aires.

VINCI Autoroutes a investi 8,1 milliards d'euros depuis 2006, dont 7,3 milliards dans la construction (A28, A85, A89) et l'élargissement (A8, A9, A10, A50, A63) de ses réseaux dans le cadre des contrats de plan ainsi que 750 millions d'euros dans l'amélioration de leurs performances environnementales au titre du Paquet vert autoroutier, en contrepartie de l'allongement d'un an de la durée des concessions.

La même logique contractuelle devrait conduire VINCI Autoroutes à investir près de 2 milliards d'euros dans le cadre du Plan de relance autoroutier, encore en discussion avec l'État fin 2013.

CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires par réseau
en millions d'euros et pourcentage

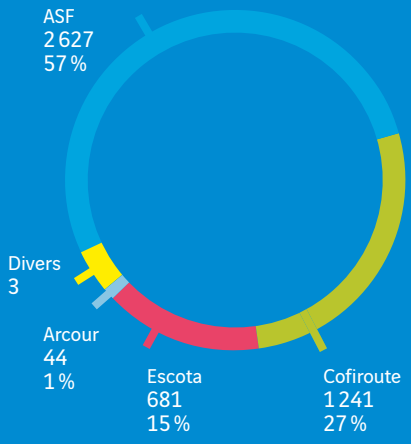

VINCI Autoroutes 4 596

Ebitda
Excédent brut d'exploitation
en millions d'euros

	2013	% du CA
ASF	1 845	70,2
Cofiroute	886	71,4
Escota	471	69,2
Arcour	28	64,4
VINCI Autoroutes	**3 231**	**70,3**

Investissements
en millions d'euros

	2012	2013	Prévisions 2014
ASF	661	**371**	407
Cofiroute	186	**153**	180
Escota	210	**121**	138
Arcour	3	**5**	2
Autres filiales	3	**4**	3
VINCI Autoroutes	**1 063**	**654**	**730**

Endettement net au 31/12/2013
en millions d'euros

	2012	2013
ASF	9 617	**9 396**
Cofiroute	2 877	**2 857**
Escota	1 532	**1 542**
Arcour	694	**679**
Autres filiales	1 897	**913**
VINCI Autoroutes	**16 617**	**15 387**

CHIFFRES CLÉS

Nombre de kilomètres parcourus en 2013
en millions

ASF	28 723
Cofiroute	10 828
Escota	6 675
Arcour	275
VINCI Autoroutes	**46 501**

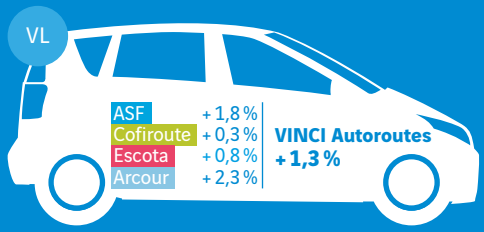

Évolution du trafic de VINCI Autoroutes
en millions de km parcourus (trafic réseau interurbain)

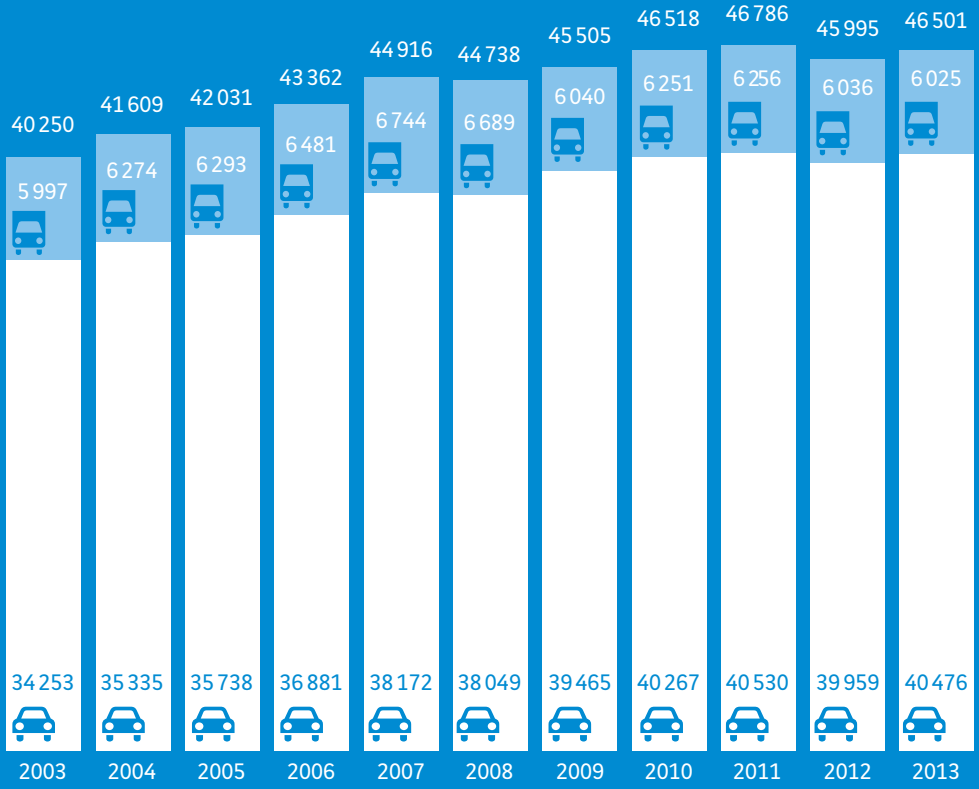

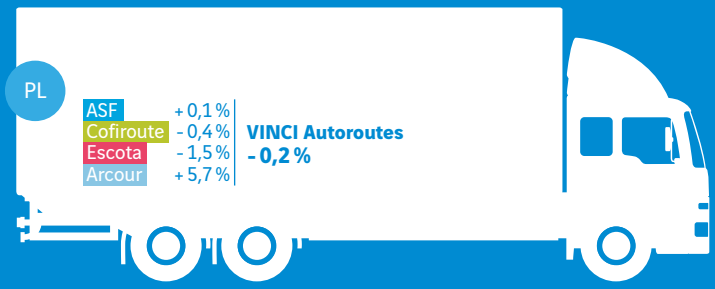

Total VL + PL

ASF + 1,5 %
Cofiroute + 0,2 %
Escota + 0,6 %
Arcour + 2,7 %

VINCI Autoroutes
+ 1,1 %

Dont sections nouvelles : + 0,4 %

Répartition des transactions au péage
en pourcentage

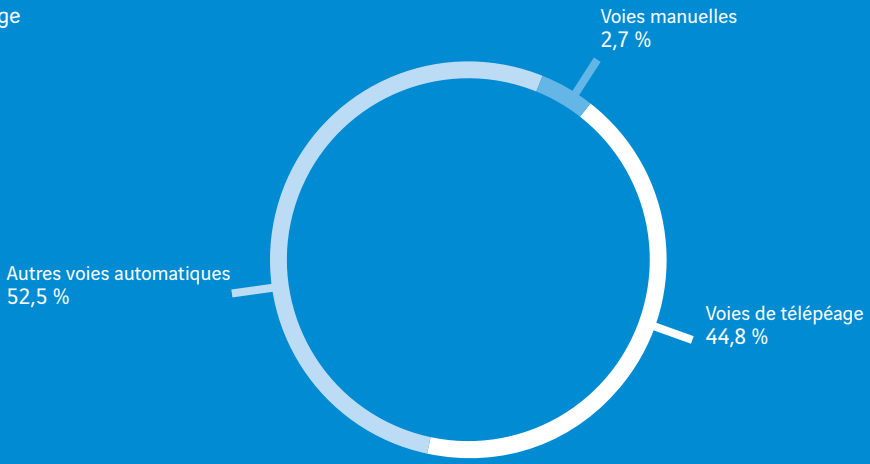

Nombre total de transactions VL
en milliers

Nombre total de transactions PL
en milliers

Les réseaux de VINCI Autoroutes
Trafic moyen journalier annualisé
Évolution du trafic 2013/2012

Poitiers/Bordeaux
A10 | +1,3 % | 27 262
Brive-la-Gaillarde/Bordeaux
A89 | +1,8 % | 11 252
Périgueux
Bordeaux
Libourne
Brive-la-Gaillarde
Bordeaux/Toulouse
A62 | +1,2 % | 29 814
Brive-la-Gaillarde/Montauban
A20 | -0,3 % | 16 643
Biriatou/St-Geours-de-Maremne
A63 | +2,7 % | 35 219
Bayonne
Toulouse Nord/Muret
A64 | -0,4 % | 34 865
Toulouse
Muret
Toulouse/Gémil
A68 | +1,3 % | 40 370
Toulouse/Narbonne
A61 | +0,8 % | 37 956
Pau
Briscous/Martres-Tolosane
A64 | +0,4 % | 18 162
Toulouse/Pamiers
A66 | +1,1 % | 10 176
Tunnel du Puymorens
Tunnel du Puymorens
T | +24,8 % | 1 522
Béziers
Narbonne
Perpignan
Narbonne/Le Perthus
A9 | +2,1 % | 37 020
Montpellier
Orange/Narbonne
A9 | +0,9 % | 59 443
Orange
Orange/Coudoux
A7 | +1,5 % | 59 975
St-Priest/Orange
A7 | +0,9 % | 70 229
Grenoble
Aix-en-Provence/Gap
A51 | +1,0 % | 15 665
Gap
A8/Monaco
A500 | +3,0 % | 18 290
Aix-en-Provence/Italie
A8 | +0,8 % | 58 768
Menton
Monaco
Nice
Aix-en-Provence
Marseille
Nîmes/Arles
A54 | +1,0 % | 37 469
St-Martin/Salon P.
A54 | +2,4 % | 33 416
Toulon
A8/Toulon
A57 | -0,4 % | 14 080
Aix-en-Provence/Toulon
A52 | +1,3 %
A50 | 46 185
ASF
Cofiroute
Escota
Arcour
Échéance des concessions
ESCOTA 2027
COFIROUTE 2031
ASF 2033
ARCOUR 2070
DUPLEX A86 2086

1 million

de visionnages du court métrage *Ivresse,*
de Guillaume Canet, en trois jours en décembre 2013.

120 000

fans de la page Facebook de la Fondation d'entreprise
VINCI Autoroutes pour une conduite responsable à fin 2013.

82 %

des salariés de VINCI Autoroutes formés
à la sécurité en 2013.

184 millions

de passages enregistrés en 2013
sur les voies de télépéage à 30 km/h.

Près de 5 000

chantiers programmés sur une période de trois ans
sur les réseaux de VINCI Autoroutes.

Engagements

Commencée avec la mise en service du dernier tronçon de l'autoroute A89 entre Lyon et Balbigny, qui a représenté un investissement de plus de 1,5 milliard d'euros, l'année 2013 a donné une illustration nouvelle du strict respect par VINCI Autoroutes de ses engagements contractuels. Nous avons achevé dans les délais le programme d'investissements du Paquet vert autoroutier et déployé les investissements prévus par nos contrats de concession et nos contrats de plan. Près d'un milliard d'euros a été consacré cette année à améliorer notre réseau autoroutier, l'élargir, le moderniser, ou entretenir nos ouvrages et chaussées. Depuis 2006, VINCI Autoroutes a investi plus de 8 milliards d'euros, soit plus qu'elle n'a distribué de dividendes. Ces investissements sont entièrement financés par des ressources privées, dont la mobilisation traduit la confiance des actionnaires et des prêteurs dans la solidité du modèle contractuel des concessions et du lien qui nous lie à l'Etat concédant.

C'est dans le même esprit que VINCI Autoroutes s'engagera dans le plan de relance autoroutier souhaité par l'État. Les investissements massifs qui seront réalisés contribueront à l'amélioration de nos réseaux et permettront de dynamiser l'activité économique de nos territoires. Compensés par l'allongement des durées de nos concessions, ils ne pèseront ni sur les finances publiques, ni sur les tarifs autoroutiers. En les finançant, VINCI Autoroutes assume ainsi pleinement ses missions d'entreprise privée, au service de l'intérêt général.

L'année 2013 porte aussi la marque de notre engagement vis-à-vis de nos clients. C'est le sens du nouveau contrat de service que nous avons souhaité leur proposer ; le déploiement de nouvelles voies de télépéage à 30 km/h, la rénovation des aires, avec l'installation d'enseignes commerciales modernes, l'information en temps réel diffusée sur Radio VINCI Autoroutes, la mise en place du numéro unique 3605 traduisent nos efforts constants d'amélioration du service de mobilité offert à nos clients. Nous les accompagnons en permanence tout au long de leur voyage sur nos réseaux.

Cette démarche de progrès nous conduit à réinventer les métiers de l'autoroute et les fonctions de nos salariés. En effet, le service des clients, leur information ou leur accompagnement à distance, sont autant de pistes pour développer de nouvelles activités ou de nouveaux métiers pour le personnel employé hier dans les cabines de péage. C'est une chance et c'est une façon de faire vivre, dans la concertation, le pacte social par lequel nous réitérons notre engagement de faire face à la révolution de l'automatisation sans licenciement, ni mutation forcée.

Nous nous sommes également beaucoup mobilisés pour l'amélioration de la sécurité routière. Le réseau autoroutier est cinq fois plus sûr que les autres réseaux. C'est le travail quotidien de nos équipes d'exploitation. C'est également la vocation de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable. Le succès de la plateforme Roulons-autrement.com, créée en partenariat avec l'association Ferdinand, et le mouvement de solidarité sans précédent ayant entouré le film *Ivresse,* réalisé par Guillaume Canet, nous incitent à poursuivre nos efforts pour mobiliser toutes les parties prenantes et faire changer les comportements au volant.

Tous ces engagements, qu'ils nous lient à l'État, à nos clients, à nos salariés ou à nos autres parties prenantes, traduisent un même état d'esprit : celui qui nous attache au service public dont nous sommes fiers d'être chargés.

Pierre Coppey

Comité de direction

Pierre Coppey,
président
de VINCI Autoroutes

Sébastien Morant,
directeur général adjoint d'ASF,
directeur général d'Escota

Loïc Rocard,
directeur général
de Cofiroute

Josiane Costantino,
directrice des ressources
humaines

Pierre Duprat,
directeur
de la communication

Patrick Paris,
directeur financier

Olivier Alamo,
directeur du marketing
et des services

Gilles Calas,
directeur
de la construction

Jérôme Lejeune,
président de l'Émetteur
VINCI Autoroutes

01

Un modèle de long terme

Le schéma des concessions conduit VINCI Autoroutes à investir massivement dans le développement et la modernisation de ses réseaux autoroutiers. Créateurs d'activité économique à court terme, ces investissements favorisent l'accessibilité des territoires et la croissance à long terme. La politique environnementale de VINCI Autoroutes s'inscrit dans la même approche durable.

Investir au service des territoires

Performances économiques

Reprise du trafic et du chiffre d'affaires

En 2013, sur les réseaux de VINCI Autoroutes, l'environnement économique difficile a continué à peser sur le trafic. Toutefois, après la contraction sensible enregistrée en 2012, la tendance s'est améliorée en cours d'année. Le trafic des véhicules légers s'est redressé à partir du deuxième trimestre, progressant sur l'année de 1,3 %. Celui des poids lourds, en l'absence de croissance industrielle, a enregistré un léger recul, moins marqué cependant que l'année précédente (- 0,2 %, au lieu de - 3,5 % en 2012). Tous véhicules confondus, le trafic a progressé de 1,1 % sur le réseau interurbain, dont 0,4 % grâce à l'ouverture du dernier tronçon de l'A89. Par ailleurs, la montée en régime du Duplex A86 (+ 0,1 %) s'est poursuivie de façon satisfaisante. Les lois tarifaires contractuelles destinées à compenser les lourds programmes d'investissements des contrats de concession et des contrats de plan, combinées à la progression du trafic des véhicules légers, ont permis d'enregistrer une progression des recettes de péage de 3,3 % sur l'année.

Amélioration des performances opérationnelles

La marge d'Ebitda a progressé de 80 points de base, pour atteindre 70,3 % en 2013. Cette amélioration résulte de plusieurs facteurs : la poursuite des programmes d'automatisation des péages ; les gains de productivité générés par l'harmonisation des politiques d'exploitation et la modernisation de leurs principales fonctions (viabilité, sécurité, péage) ; le développement des synergies opérationnelles entre les réseaux ; la politique d'internalisation de services antérieurement sous-traités ; la rationalisation des investissements concernant les systèmes d'information et les équipements communs. Cette politique permet d'homogénéiser le niveau de service sur les réseaux tout en améliorant la satisfaction des clients.

“Contre l’imprévisibilité, contre la chaotique incertitude de l’avenir, le remède se trouve dans la faculté de faire et de tenir ses promesses.”

Hannah Arendt, *Condition de l’homme moderne*

Investissements et endettement

689 millions d’euros investis dans l’année

Les performances opérationnelles robustes de VINCI Autoroutes lui permettent de financer des investissements très importants et de supporter un niveau d’endettement élevé. Ces investissements se sont montés en 2013 à 689 millions d’euros. Ils ont été consacrés principalement à l’achèvement du Paquet vert autoroutier et du dernier tronçon de l’A89 entre Balbigny et Lyon, ainsi qu’aux travaux d’élargissement et de modernisation des réseaux réalisés dans le cadre des contrats de plan. Les charges d’amortissement liées à ces investissements (principalement l’A89) ont augmenté de 125 millions d’euros par rapport à l’année précédente.

Maîtrise du coût de l’endettement

La détente des taux d’intérêt et la gestion prudente de la dette ont permis de maîtriser son coût. Une émission obligataire de 700 millions d’euros à dix ans, destinée à refinancer la dette d’ASF et lui permettant d’en allonger la maturité moyenne, a été placée avec succès début 2013 ; l’opération a été sursouscrite plus de six fois. Une nouvelle émission, de 600 millions d’euros à dix ans, a été placée en janvier 2014 avec le même succès. Le bon accueil de ces opérations par les investisseurs confirme leur confiance dans la qualité du crédit des concessions d’autoroutes.

Au 31 décembre 2013, l’endettement net des sociétés concessionnaires, incluant leurs holdings, s’élevait à 15,4 milliards d’euros, au lieu de 16,6 milliards au 31 décembre 2012.

Montée à 100 % dans le capital de Cofiroute

VINCI Autoroutes a racheté le 31 janvier 2014, conformément à l’accord annoncé le 20 décembre 2013, la participation de 16,67 % que détenait le groupe Colas dans Cofiroute, pour une valeur comprise entre 780 et 800 millions d’euros (selon la variation de certaines hypothèses opérationnelles sur la période 2014-2015). Cofiroute est désormais détenue à 100 % par VINCI Autoroutes.

Plan de relance autoroutier

Nouvel investissement programmé de près de 2 milliards d’euros

La mobilisation des capacités financières générées par l’allongement de la durée des concessions permet d’investir massivement et à court terme sans peser sur les finances publiques et les tarifs autoroutiers. C’est dans cette optique que l’État et les sociétés concessionnaires d’autoroutes ont élaboré en 2013 le Plan de relance autoroutier, qui a pour objectif de moderniser l’infrastructure autoroutière française en contribuant à la relance de l’activité économique. La finalisation de ce dispositif devrait conduire à la résolution du différend concernant l’augmentation de 50 % de la redevance domaniale mise en place de manière unilatérale par l’État à l’été 2013 et qui modifie l’équilibre des contrats. Un accord a été paraphé au troisième trimestre avec le ministère en charge des transports. S’inspirant du principe déjà mis en œuvre dans le cadre du Paquet vert autoroutier, il prévoit notamment que les sociétés concessionnaires investiront sur une période de dix ans un montant global d’environ 3,7 milliards d’euros en contrepartie de l’allongement de leurs contrats de concession. Pour VINCI Autoroutes, l’investissement s’élèverait à près de 2 milliards d’euros. Il concerne principalement l’élargissement de nouvelles sections sur les autoroutes A9, A10, A61 et A63, ainsi que des aménagements environnementaux. Il prévoit aussi l’intégration à la concession d’Escota du tunnel de Toulon et des sections autoroutières adjacentes, à élargir.

L’accord stipule que plus de la moitié des marchés de travaux seront attribués à des entreprises non liées aux sociétés signataires. En fin d’année, le plan était en cours d’examen par les autorités françaises et européennes, en vue d’une entrée en application en 2014.

Lutte contre la fraude

Une nouvelle mission exercée par VINCI Autoroutes

Le recouvrement de la fraude au péage est une nouvelle mission exercée par les salariés de VINCI Autoroutes. La loi « Grenelle 2 » autorise en effet les sociétés concessionnaires d'autoroutes à consulter le système national d'immatriculation des véhicules (SIV), afin d'identifier les conducteurs ayant commis une infraction au péage. S'appuyant sur ce nouveau cadre réglementaire, deux centres de recouvrement, implantés à Biarritz et à Orléans, ont été créés en 2013 au sein de VINCI Autoroutes, et une centaine de salariés ont été formés à cette nouvelle mission. Cette mission contribue à préserver l'emploi en accompagnant les mutations des métiers du péage.

Avant d'être déployé sur l'ensemble des réseaux, le dispositif d'identification et de traitement des fraudes a été expérimenté dans douze départements, en collaboration avec les services publics. Lorsqu'une fraude est constatée (passage forcé par exemple), elle doit être confirmée par une analyse de l'image vidéo par un salarié assermenté de VINCI Autoroutes, qui envoie alors un procès-verbal au centre de recouvrement. Après consultation du SIV, un avis de paiement est adressé au propriétaire du véhicule. En cas de non paiement, le dossier passe de la phase transactionnelle à la phase contraventionnelle : un officier du ministère public – commissariat, par exemple – dresse une contravention. La collaboration avec les services publics peut conduire à l'interpellation des fraudeurs en flagrant délit et au dépôt de plaintes pénales, en particulier dans les cas de récidive ou d'escroquerie organisée.

Optimiser l'infrastructure autoroutière

Liaisons nouvelles

A89 Balbigny – La Tour-de-Salvagny

La mise en service, en janvier 2013, de la section Balbigny – La Tour-de-Salvagny de l'A89 (réseau ASF), longue de 53 km, a marqué l'achèvement de seize ans de travaux pour réaliser l'axe autoroutier de 500 km reliant Bordeaux à Lyon. La dernière section a représenté un investissement de 1,5 milliard d'euros, incluant la construction de 5 échangeurs, 1 bifurcation, 8 viaducs, 108 ouvrages d'art courants et 3 tunnels bitubes (5 700 m de longueur cumulée).

Le projet a fait l'objet d'une collaboration exemplaire avec les parties prenantes, notamment sur le plan environnemental. La concertation avec les associations de protection de la nature a été permanente tout au long des phases de conception et de construction, pour définir et mettre en œuvre les mesures de préservation de la biodiversité, et pour sensibiliser sur ce thème près de 2 000 personnes ayant participé aux travaux. En termes d'emploi et d'insertion, le chantier a généré 220 recrutements locaux, dont plus de la moitié dans le cadre de démarches d'insertion, auxquels s'ajouteront les effets indirects sur l'emploi générés par la desserte autoroutière des territoires.

L'exploitation de la nouvelle section est assurée par une équipe de 65 personnes, constituée intégralement par mobilité interne. Celle-ci peut s'appuyer sur les retours d'expérience des nombreux tunnels autoroutiers que comptent les réseaux de VINCI Autoroutes. Un exercice grandeur nature, simulant un incendie dans l'un des tunnels (Chalosset), a permis de tester, avant la mise en service, le bon fonctionnement de la chaîne d'alerte et d'intervention reliant les services publics et les services d'exploitation de VINCI Autoroutes.

« Ce n'est pas dans je ne sais quelle retraite que nous nous découvrirons : c'est sur la route, dans la ville, au milieu de la foule, chose parmi les choses, homme parmi les hommes. »

Jean-Paul Sartre, *Situations I*

Dédoublement de l'A9 au niveau de Montpellier

Le projet de déplacement de l'A9 (réseau ASF) à la hauteur de Montpellier est entré en 2013 en phase opérationnelle, à l'issue d'une phase de conception menée en étroite concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales.

VINCI Autoroutes construit dans le cadre de ce projet une nouvelle section de 12 km, au cœur d'une zone de future extension urbaine de Montpellier vers la mer, et réaménage 13 km de sections existantes. Les travaux incluent la construction d'un viaduc de 600 m de long franchissant le Lez et la Lironde, et nécessitent une coordination précise avec le chantier voisin du contournement ferroviaire de Montpellier. Les premiers chantiers de déviation de réseaux, de terrassement et de génie civil ont démarré en 2013. Les travaux devraient s'achever fin 2017, avec la mise en service d'un nouveau système de péage qui supprimera tout arrêt pour les véhicules en transit. Une information complète sur l'avancement du projet est disponible sur le site www.deplacement-a9.fr.

Par ailleurs, plusieurs projets étaient en phase d'enquête publique ou d'avant-projet autoroutier en fin d'année. Ils concernent le doublement de la RD9 (4,6 km) reliant l'A89 à l'A20, et la transformation de la RD1 Briscous / Bayonne Mousserolles (11 km) en nouvelle section de l'A64.

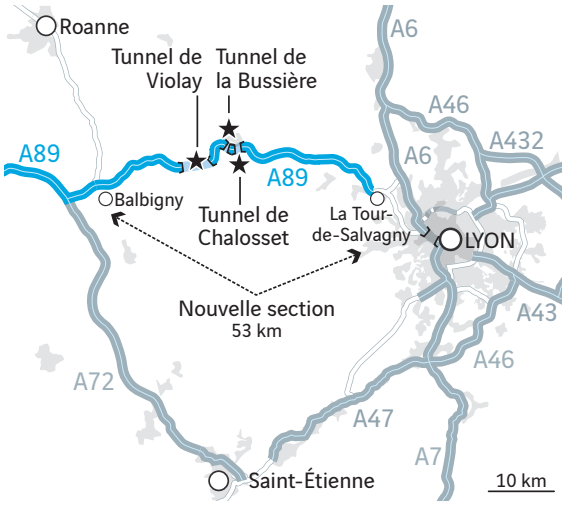

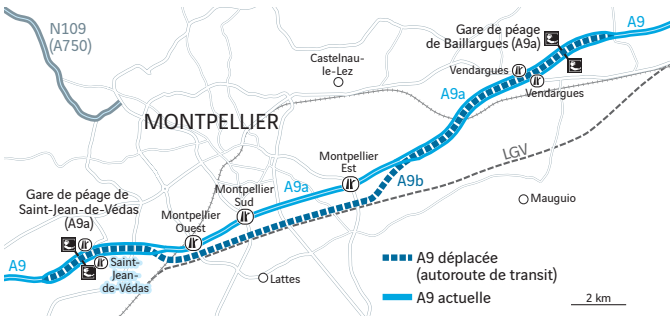

Élargissements

A63. Après avoir achevé en 2012 – avec dix-huit mois d'avance sur l'échéance contractuelle – l'élargissement à deux fois trois voies d'une section de 18 km de l'A63 (réseau ASF) entre Ondres et Biarritz, VINCI Autoroutes a lancé en 2013, à l'issue des procédures administratives nécessaires, les travaux d'un second tronçon de 22 km entre Biarritz et Biriatou, à la frontière espagnole. Le chantier de doublement du viaduc de la Nivelle, à Saint-Jean-de-Luz, a débuté en septembre 2013. L'élargissement de cette seconde section devrait être achevé en 2017. Le réaménagement des deux sections représente un investissement total de l'ordre de 700 millions d'euros.

A89 Balbigny – La Tour-de-Salvagny

Mise en service début 2013, la dernière section de l'A89, qui va jusqu'aux portes de Lyon, marque l'achèvement de cet axe transversal de 500 km reliant Bordeaux à la métropole lyonnaise. Entièrement financés par VINCI Autoroutes, les travaux ont duré seize ans.

A9 Montpellier

Entré en phase de travaux en 2013, le projet de déplacement de l'A9 à la hauteur de Montpellier porte à la fois sur la construction d'une nouvelle section de 12 km et sur le réaménagement de 13 km de sections existantes.

1

A9. Le chantier d'élargissement de l'A9 à l'approche de la frontière espagnole s'est achevé au début de l'été 2013 sur une première section, longue de 14 km, entre Perpignan Nord et Perpignan Sud. Dans le cadre de ce projet, ASF a financé la construction de 4 km d'écrans acoustiques et l'isolation des façades de 130 habitations. Les travaux d'élargissement d'une seconde section (Perpignan Sud - Le Boulou) ont été lancés durant l'année et devraient se terminer fin 2016. Sur les 40 km entre Perpignan et la frontière espagnole, les travaux représentent un investissement de l'ordre de 520 millions d'euros.

Les études préalables à l'élargissement de sections à fort trafic du réseau Cofiroute sont en cours : sur l'A71, entre les bifurcations avec l'A85 et l'A20 (5 km) à proximité de Vierzon ; sur l'A10, entre l'échangeur de Chambray et la bifurcation avec l'A85 (6 km) à la hauteur de Tours.

Aménagements

Tunnel du Puymorens

Rattaché à la concession d'ASF, ce tunnel de 5 km situé sur la RN20 facilite la traversée des Pyrénées en offrant une alternative au franchissement du col du Puymorens (1 915 m). De nouveaux travaux de modernisation, s'intégrant dans un programme continu d'amélioration de la sécurité entrepris depuis 2003, ont été lancés en 2013. Ils portent sur la création d'une galerie d'évacuation et d'abris supplémentaires, le renforcement de la protection au feu et l'amélioration du système de ventilation. Le chantier est organisé en deux phases : la première s'est achevée à la fin du mois de novembre 2013 pour permettre la réouverture de l'ouvrage durant l'hiver ; la deuxième sera lancée au printemps 2014.

Aménagements périurbains

VINCI Autoroutes a poursuivi :
– sur les réseaux ASF et Cofiroute, l'aménagement des rocades urbaines autour d'Angers (en particulier la reconfiguration de la bifurcation A11-A87) ;
– sur le réseau Escota, l'aménagement de la bifurcation A50-A52 (création d'une quatrième voie de circulation), achevé durant l'année, et celui de l'entrée ouest de Nice sur l'A8 (élargissement à deux fois trois voies entre le viaduc du Var et la sortie Nice Saint-Augustin, reconfiguration de deux échangeurs), dont les travaux se poursuivront jusqu'en 2015.

Par ailleurs, le projet d'effacement de l'A7 dans la traversée de Valence a franchi une nouvelle étape avec l'accord donné par le ministère des Transports pour lancer les études préliminaires. Celles-ci seront financées à parts égales par VINCI Autoroutes, d'une part, et par l'État, le conseil général de la Drôme et la Ville de Valence, d'autre part.

Interfaces avec les lignes à grande vitesse (LGV)

Longue de 302 km, la future ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) Tours-Bordeaux, longe l'A10 sur la majeure partie de son tracé et présente 24 zones d'interaction avec les réseaux Cofiroute (entre Tours et Poitiers) et ASF (entre Poitiers et Bordeaux). Les travaux liés à ce projet se sont poursuivis en 2013 sans interrompre le trafic autoroutier. Ils portent principalement sur la réalisation de six ouvrages d'art, au-dessus comme au-dessous de l'autoroute en service, et sur le déplacement ou le réaménagement de six aires d'autoroutes *(voir carte page 25)*.

Des travaux similaires sont en cours au niveau des interfaces entre la future LGV Bretagne – Pays de la Loire et le réseau Cofiroute (A11, A28, A81). Trois ponts-rails sur l'A28 et l'A81 ont notamment été mis en place en 2013.

2

1 À l'entrée ouest de Nice, élargissement de l'A8 (réseau Escota) entre le viaduc du Var et la sortie Nice-Saint-Augustin, et reconfiguration de deux échangeurs.
2 Reconfiguration de la bifurcation A11-A87, sur la rocade d'Angers, où se rejoignent les réseaux Cofiroute (A11) et ASF (A87).

Réduire l'empreinte environnementale de l'autoroute

Paquet vert autoroutier

Investissements environnementaux

La réalisation des aménagements du Paquet vert autoroutier s'est achevée au printemps 2013. En trois ans, conformément à leurs engagements, ASF, Cofiroute et Escota ont financé, étudié, mis en œuvre et mené à terme ce programme d'investissements représentant 750 millions d'euros, en contrepartie du prolongement d'un an de leurs contrats de concession. Pour la première fois en France, le schéma des concessions a été utilisé pour financer spécifiquement des investissements environnementaux sur les réseaux autoroutiers. Ce dispositif innovant a permis de rapprocher les sections autoroutières les plus anciennes des normes environnementales appliquées aux sections les plus récentes.

1 800 chantiers sur l'ensemble des réseaux

Le Paquet vert autoroutier s'est concrétisé par 1 800 chantiers répartis sur l'ensemble des réseaux de VINCI Autoroutes, qui ont généré 6 000 emplois directs et autant d'emplois indirects durant les trois années du programme. Ces chantiers étaient répartis en cinq volets :

– **protection de la ressource en eau :** aménagement ou réaménagement d'ouvrages hydrauliques et de dispositifs de traitement des rejets d'eaux pluviales sur 115 sites, afin de préserver les zones de captage, les rivières et les cours d'eau situés à proximité de l'autoroute ;

– **protection acoustique :** pose d'écrans antibruit et mise en œuvre, sur 271 km de chaussées, de revêtements réduisant les bruits de roulement des véhicules ;

– **protection de la biodiversité :** rétablissement des continuités naturelles de part et d'autre de l'autoroute (construction d'écoponts, de rampes à cervidés, de

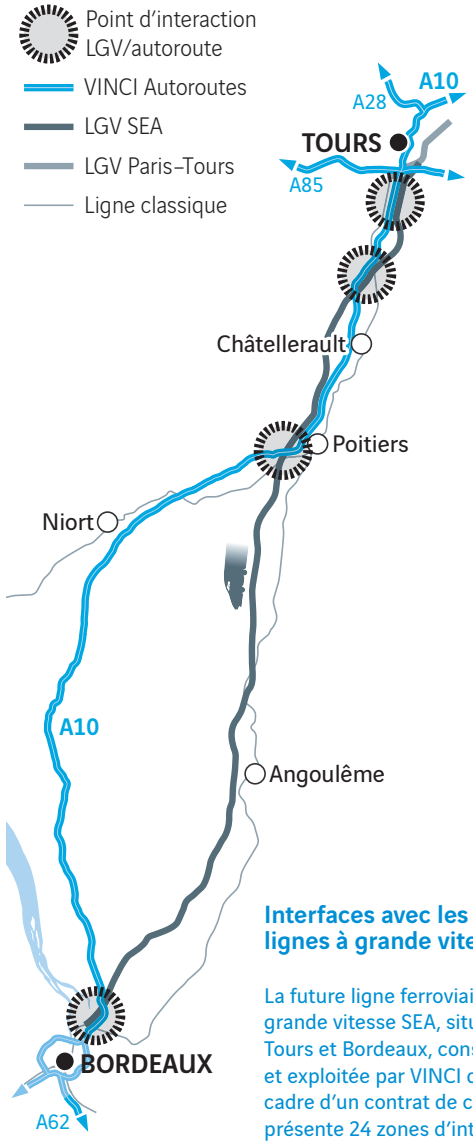

Interfaces avec les lignes à grande vitesse

La future ligne ferroviaire à grande vitesse SEA, située entre Tours et Bordeaux, construite et exploitée par VINCI dans le cadre d'un contrat de concession, présente 24 zones d'interaction avec l'A10, sur les réseaux Cofiroute et ASF. La nouvelle LGV nécessite notamment de construire six ouvrages d'art au-dessus ou au-dessous de l'autoroute, et de déplacer ou réaménager six aires d'autoroutes.

"La solidarité de destin entre l'homme et la nature, solidarité nouvellement découverte (...), nous fait redécouvrir la dignité autonome de la nature et nous commande de respecter son intégrité par-delà l'aspect utilitaire."

Hans Jonas, *Le principe responsabilité*

passages souterrains pour la petite faune, d'échappatoires pour sangliers) ; mise en œuvre de plans de gestion de la biodiversité sur des sites d'intérêt écologique à proximité de l'autoroute ; création de vergers et d'oliveraies conservatoires ;

– **écorénovation des aires :** requalification environnementale de 322 aires de repos et de services (réaménagement des bâtiments sanitaires et des espaces verts ; reconfiguration des systèmes de traitement des eaux usées et installation de stations d'épuration avec filtration par roseaux ; généralisation de la collecte sélective des déchets) ;

– **réduction des émissions de CO_2 :** déploiement d'équipements qui contribuent à réduire les consommations de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (voies de télépéage à 30 km/h, parkings de covoiturage, équipements de gestion du trafic améliorant la fluidité sur l'autoroute).

Politique environnementale

Préserver la biodiversité autour de l'autoroute

Outre les mesures engagées au titre du Paquet vert autoroutier, VINCI Autoroutes agit en permanence pour préserver la biodiversité autour de l'infrastructure autoroutière. Lors de la préparation du chantier de mise à deux fois deux voies de la RD9, qui assure le raccordement de l'A89 à l'A20, plus de 120 espèces végétales ou animales protégées ont été recensées.

Parmi celles-ci : la mulette, une moule perlière d'eau douce, dont une population d'environ 500 individus a été découverte en périphérie de l'emprise des travaux. Un groupe de travail réunissant des experts locaux et régionaux a été mis en place pour définir les mesures de préservation à mettre en œuvre dans le cadre du chantier ; celles-ci s'appuieront notamment sur une étude génétique menée par l'université technologique de Munich.

Sur le chantier d'élargissement de l'A63 entre Biarritz et Ondres, le Grémil prostré, plante buissonnière protégée, a été transféré hors de la zone de travaux, sur un site répertorié comme station botanique sensible et identifié par des panneaux appelant à la vigilance les intervenants du chantier.

VINCI Autoroutes veille également à préserver la biodiversité sur les quelque 20 000 hectares d'espaces verts inclus dans l'emprise de ses réseaux. Les méthodes d'entretien raisonné mises en œuvre par ses équipes – limitation des fauchages, débroussaillement mécanique plutôt que chimique, réduction de 81 % de l'utilisation de produits phytosanitaires depuis 2008, réduction de l'irrigation sur les aires grâce au paillage… – contribuent à une gestion responsable des abords de l'autoroute. Les équipes de VINCI Autoroutes veillent aussi, en collaboration avec les associations de protection de la nature et les fédérations de chasseurs, à la préservation d'espèces animales et végétales remarquables vivant à proximité de l'autoroute.

Enfin, la protection de la biodiversité passe par des mesures préventives comme l'installation, sur les aires du réseau Escota, de dispositifs anti-incendie – les feux représentant un risque particulièrement important l'été dans les régions méditerranéennes. Dix aires supplémentaires sur le réseau Escota ont ainsi été équipées en 2013 de systèmes d'aspersion automatique, qui permettent de lutter contre les départs de feu.

Certification environnementale de l'ensemble des activités

100 % de l'activité de construction, d'entretien et, depuis 2012, d'exploitation de VINCI Autoroutes est couverte par la certification ISO 14001. La mise en œuvre de systèmes de management environnemental s'appliquant à l'ensemble des métiers induit un processus collectif d'amélioration continue. Sa finalité est de préserver les ressources naturelles par la maîtrise des consommations et l'utilisation de matériaux recyclés, d'optimiser la gestion des déchets et de sensibiliser les clients quant aux impacts environnementaux de leurs propres comportements, en associant l'ensemble des partenaires à cette politique. Un dispositif de reporting environnemental permet de mesurer les progrès accomplis.

Des ruches sur les aires d'autoroutes

Les espaces verts de l'autoroute sont propices à l'accueil des abeilles. Plusieurs dizaines de ruches ont été installées ces dernières années sur les aires et dans l'emprise des réseaux de VINCI Autoroutes. Des animations sont organisées chaque année en partenariat notamment avec l'Union nationale de l'apiculture française, tels les ateliers découverte proposés à l'occasion des APIdays et animés par des salariés de VINCI Autoroutes. Un jeu des « 7 familles de l'abeille » a été créé en 2013 dans le cadre de ce partenariat.

1

Déployer nos savoir-faire au-delà des contrats de concession

Services aux collectivités

Gestion et entretien de réseaux locaux

Dans le prolongement de son métier d'opérateur autoroutier, VINCI Autoroutes est le partenaire des collectivités territoriales pour l'entretien de leurs réseaux locaux et départementaux.

À Lyon, Openly, filiale d'ASF, exploite depuis 2006 le boulevard périphérique nord de la ville, dans le cadre d'une délégation de service public de huit ans attribuée par le Grand Lyon et qui a été prolongée d'un an. Ses missions couvrent la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la maintenance des équipements fixes et des matériels d'exploitation, ainsi que des opérations de gros entretien et de renouvellement de l'infrastructure. Openly a obtenu en janvier 2013 la certification environnementale ISO 14001. Dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif engagée par le Grand Lyon pour un contrat de partenariat de vingt ans (travaux de mise en sécurité de l'ouvrage, exploitation-maintenance et gros entretien-renouvellement), VINCI Autoroutes, mandataire d'un groupement constitué avec VINCI Construction France, a remis une première offre en juin 2013 et une seconde en janvier 2014. La dernière phase de l'appel d'offres est en cours.

Pour sa part, Cofiroute assure, pour le compte du conseil général de l'Essonne, l'entretien des voies départementales du canton de Dourdan, en partenariat avec Eurovia.

Prestations de viabilité hivernale

Les sociétés de VINCI Autoroutes réalisent des prestations de viabilité hivernale pour le compte de collectivités, soit ponctuellement pour les aider à faire face à des situations d'urgence, soit dans le cadre de contrats annuels ou pluriannuels, comme pour l'agglomération de Chartres, située dans la continuité du réseau Cofiroute.

Pont de l'île de Ré

ASF a été retenu par le conseil général de Charente-Maritime pour équiper le pont de l'île de Ré d'un système de télépéage, et pour en assurer la maintenance dans le cadre d'un contrat de huit ans. Développé par les équipes de VINCI Autoroutes, ce système interopérable avec les autres ouvrages et autoroutes concédés en France a été mis en service début 2014. Un point de vente commun à VINCI Autoroutes et au Conseil général a été installé à proximité de l'ouvrage. Les insulaires, qui bénéficient de la gratuité de passage, peuvent transférer leur abonnement résidentiel sur leur badge de télépéage VINCI Autoroutes.

International

États-Unis

Déjà exploitant, en Californie, de 17 km de voies express à péage sur l'autoroute urbaine SR 91, Cofiroute USA a remporté en 2013 un contrat d'une durée de cinq ans et d'un montant de 60 millions de dollars pour l'exploitation de 17 km de nouvelles voies en construction dans le prolongement des précédentes, au sud de Los Angeles. Sur la section initiale, Cofiroute USA a finalisé la mise en service d'un nouveau système de péage *free flow*, intégrant la gestion de la relation clients et le contrôle de la fraude. L'entreprise s'est vu confier par ailleurs, en partenariat avec LAZ Parking, filiale de VINCI Park aux États-Unis, un contrat de trois ans pour la gestion des équipes en charge du péage de quatre ponts reliant la Pennsylvanie au sud du New Jersey.

Allemagne

La société Toll Collect, dont Cofiroute est actionnaire à hauteur de 10 %, exploite, après l'avoir déployé dans les années 2000, le système de péage pour poids lourds

2

1 Un système de télépéage développé par VINCI Autoroutes équipe le pont de l'île de Ré.
2 Cofiroute USA exploite à Los Angeles la 91 Express Lane, voie autoroutière à péage équipée d'un système de modulation tarifaire automatisé et sans barrière.

couvrant l'ensemble du réseau autoroutier allemand (12 800 km). Le système utilise une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM, qui dialogue avec l'équipement embarqué à bord de 769 000 poids lourds. Il a été étendu en 2012 à 1 135 km de routes nationales allemandes. Le montant des taxes prélevées pour le compte de l'État fédéral s'est élevé à 4,4 milliards d'euros en 2013.

Royaume-Uni

Depuis 1992 et pour le compte de Severn River Crossing PLC, Cofiroute UK collecte le péage, exploite et effectue la maintenance des systèmes de péage sur deux ponts enjambant la rivière Severn, entre l'Angleterre et le pays de Galles. Cofiroute UK a assuré le suivi de la mise en place d'un système de cartes de crédit répondant aux nouveaux standards européens PCI DSS.

Autres projets

VINCI Autoroutes a apporté son assistance technique à des projets autoroutiers développés par le groupe VINCI en Russie (autoroute Moscou – Saint-Pétersbourg) et dans plusieurs autres pays où des appels d'offres sont en cours. L'expertise mise en œuvre par VINCI Autoroutes concerne principalement les nouveaux systèmes de péage électroniques, la gestion de bases et de systèmes clients ainsi que l'aide à la gestion du trafic.

Autoroute urbaine SR 91

Aux États-Unis, Cofiroute USA exploite 17 km de voies express à péage au sud de Los Angeles, et s'est vu confier l'exploitation d'une section supplémentaire de 17 km, en cours de construction, dans le prolongement de la première.

A89 Balbigny – La-Tour-de-Salvagny
L'autoroute de la concertation

Cogestion environnementale

La réalisation de la dernière section de l'A89 vers les portes de Lyon est le fruit d'une collaboration permanente entre tous les acteurs concernés dans les territoires desservis par l'autoroute. Cette démarche de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes a concerné en particulier le volet environnemental. Les associations de protection de la nature ont été associées dès les phases amont au projet. Formalisée par une convention, cette collaboration a permis au réseau ASF de s'appuyer sur leur expertise pour définir et mettre en œuvre les mesures adéquates de préservation de la biodiversité. Les associations environnementales ont formé également sur ce thème près de 2000 collaborateurs du chantier. Depuis la mise en service de l'autoroute, elles participent au dispositif qui permettra de vérifier dans le temps l'efficacité des mesures décidées en commun.

Mobilisation de tous les acteurs économiques et politiques

La dernière section de l'A89 dessert 22 communes et contribue au désenclavement des territoires du nord de la Loire et du nord-ouest du Rhône, notamment les agglomérations de Roanne et de Tarare. En créant une nouvelle continuité avec la métropole lyonnaise, l'autoroute favorise la mobilité des biens et des personnes, et arrime les territoires au deuxième pôle d'activité économique français après l'Île-de-France.
L'ensemble des acteurs économiques et politiques des territoires desservis par l'autoroute, toutes tendances confondues, se sont mobilisés aux côtés d'ASF pour lever les obstacles juridiques qui ont freiné initialement le lancement du projet, puis pour accélérer les procédures tout au long de sa réalisation.
Cette collaboration a concerné aussi la création de nouvelles zones d'activités aux abords de l'autoroute.

Collaboration avec le monde agricole

Fondée sur une démarche de pédagogie et de concertation au plus près du terrain, la collaboration avec le monde agricole a permis de réaliser tout un ensemble d'opérations d'aménagement foncier dans un climat serein. 790 hectares ont été acquis dans le cadre du projet, dont 93 % à l'amiable, un taux exceptionnel. Dans le département de la Loire, avec l'appui du conseil général, 200 hectares de terrains agricoles ont été redistribués, la plupart des agriculteurs retrouvant l'équivalent de ce qu'ils avaient perdu en termes de surface ou de valeur agronomique. De nombreux cas particuliers ont trouvé une solution grâce à la concertation. Ainsi, à proximité d'une aire de repos, ASF a accepté d'indemniser un agriculteur sans y être obligée, ce qui a permis d'aménager sa fin de carrière tout en recréant deux exploitations distinctes de part et d'autre de l'autoroute.

Coordination pour favoriser l'emploi local

Lors du lancement du chantier, l'État a signé avec ASF et les quatre principales entreprises en charge des travaux une « convention de promotion de l'emploi et de l'insertion », assortie d'objectifs précis.
Un dispositif associant les services de l'État, Pôle emploi, les missions locales, ASF et les entreprises de travaux a été mis en place pour gérer les recrutements locaux (220 au total, dont 60 dans le cadre de démarches d'insertion).
300 entreprises de toutes tailles ont participé à la construction de la nouvelle section.
Au plus fort de l'activité, le chantier a généré 1 800 emplois directs et 4 000 emplois indirects.

Histoires d’autoroutes_01

Traversées

Aire de jeux

Aire de liberté

Dégagée sur les côtés

L’autoroute

pour tous

Visite guidée

Silence, ça pousse

Ici, nous
avons planté
20 000 arbres

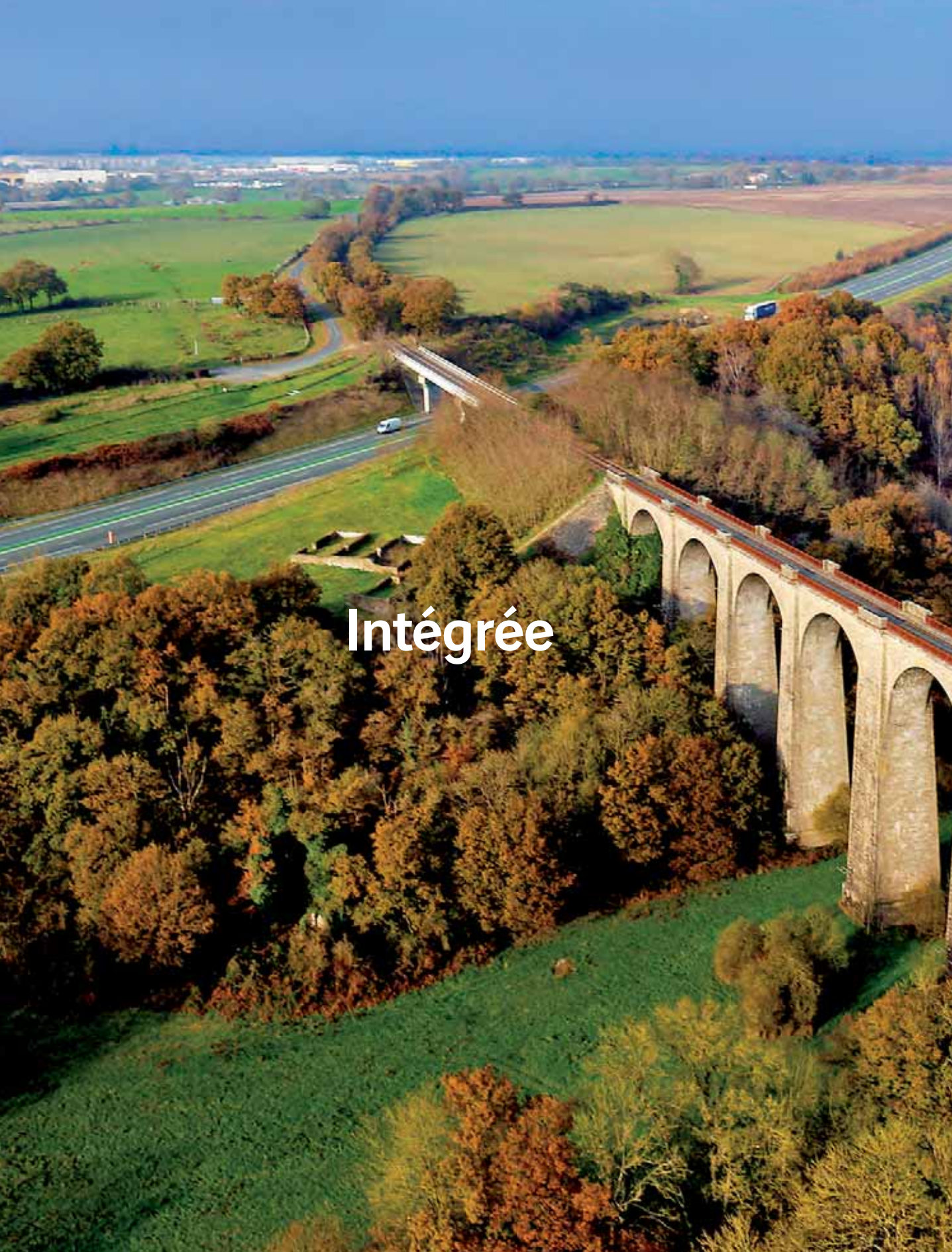
Intégrée

02

Opérateurs de service au quotidien

Studio de Radio VINCI Autoroutes à Rueil-Malmaison, dans les nouveaux locaux du siège de VINCI Autoroutes.

Davantage qu'un mode de transport, l'autoroute est un service de mobilité. VINCI Autoroutes s'engage à accueillir et accompagner ses clients dans les meilleures conditions de sécurité, de fluidité, d'information et de confort tout au long de leur voyage sur ses réseaux en créant de nouveaux services. La politique de ressources humaines accompagne les mutations des métiers de l'autoroute.

Repenser le service autoroutier

Engagements

Nouveau contrat de service

VINCI Autoroutes a lancé en 2013 la démarche de renouvellement de sa charte d'engagements de services, dont les deux premières versions dataient de 2004 et de 2009. Entrée en vigueur en début d'année 2014, la nouvelle charte est l'aboutissement d'un processus d'élaboration qui a duré plus d'un an. Construite à partir de l'analyse des attentes exprimées lors de 90 comités clients, elle a fait également l'objet d'une consultation auprès de l'ensemble des salariés et d'un travail en ateliers thématiques impliquant étroitement les équipes d'exploitation. Explicitement intitulée « contrat de service », elle mobilise tous les collaborateurs de VINCI Autoroutes dans une démarche d'amélioration de la qualité de service, au bénéfice des clients.

Engagements et niveau d'exigence accrus

Le contrat de service de VINCI Autoroutes est structuré en sept thèmes qui couvrent toute l'étendue du service autoroutier : information, assistance, conditions de circulation, environnement, aires, écoute et accompagnement, ainsi que le télépéage. Il se décline, au sein de ces thèmes, en 32 engagements, fondés notamment sur les attentes des clients recueillies par VINCI Autoroutes au cours des dernières années. VINCI Autoroutes s'engage par exemple à répondre 24 heures sur 24 et en moins de 30 secondes à tout appel au 3605, à ne pas fermer deux aires consécutives sur un même trajet, à équiper toutes ses aires de poubelles de tri sélectif, ou encore à faciliter le recueil des réclamations et à y répondre sous dix jours ouvrés. L'accroissement du niveau d'exigence est rendu possible par les efforts continus menés depuis la création de VINCI Autoroutes pour développer le service autoroutier dans toutes ses dimensions.

"Nous en sommes à peine au troisième jour du voyage et les paramètres usuels ont cédé devant une autre façon de vivre l'autoroute (...), sa fonctionnalité fait place à une présence pleine de vie et de richesse : les gens, les haltes, les épisodes vécus sur des scènes plus ou moins ombragées, les actes successifs d'une comédie qui nous fascine (...)."

Carol Dunlop et Julio Cortázar, *Les autonautes de la cosmoroute ou un voyage intemporel Paris-Marseille*

Il résulte aussi de la convergence opérationnelle des réseaux de VINCI Autoroutes. Le rapprochement des politiques d'exploitation et d'équipement des sociétés concessionnaires, qui s'est accéléré en 2013 sous l'égide d'une nouvelle instance de coordination et d'échanges, permet en effet d'harmoniser la politique de service et d'homogénéiser l'expérience client tout au long des réseaux.

Le contrat de service est assorti d'indicateurs qui permettront de vérifier dans le temps le respect des engagements et de mesurer les progrès accomplis. De nouveaux engagements, ou des niveaux d'exigence supplémentaires, pourront être introduits au fil de cette démarche d'amélioration continue.

Information et service clients

Radio VINCI Autoroutes plébiscitée par ses auditeurs

Installée depuis 2013 dans de nouveaux locaux situés au siège de VINCI Autoroutes, à Rueil-Malmaison, et disposant également de deux autres studios à Vedène et Mandelieu, Radio VINCI Autoroutes est à la fois une radio autoroutière et une radio généraliste. L'information trafic est le cœur de son métier ; grâce à une infrastructure technique unifiée et à un dispositif de décrochages régionaux, elle propose à ses auditeurs un accompagnement de proximité, selon une logique d'axe tout au long de leur trajet. Au quotidien, la qualité de « l'info-trafic » est le fruit d'un travail collectif associant étroitement les journalistes de la radio et les équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes, qui partagent la même culture et ont accès aux mêmes outils de suivi du trafic.

Radio VINCI Autoroutes est aussi une radio de proximité par ses liens avec les territoires : outre une programmation musicale de qualité, Radio VINCI Autoroutes s'attache à mettre en valeur les régions desservies par l'autoroute, notamment par le biais de partenariats culturels. Elle soutient ainsi le festival de théâtre d'Anjou, l'Esprit du piano à Bordeaux, le festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, le Monaco Dance Forum des Ballets de Monte-Carlo et le Nice Jazz Festival. Radio VINCI Autoroutes est également un relais essentiel des messages et initiatives de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable ; « renforcer la conscience sécurité de l'auditeur » figure parmi les engagements de sa charte d'antenne.

Les utilisateurs de l'autoroute sont particulièrement attachés à Radio VINCI Autoroutes. Selon une étude réalisée par Médiamétrie lors du week-end du 19-21 juillet 2013, sur les axes A9 et A10, Radio VINCI Autoroutes réunit 40 % de part d'audience, avec 34 points d'avance sur la station arrivant en deuxième position. En période de fort trafic, un conducteur sur cinq n'écoute que Radio VINCI Autoroutes durant son trajet. 97,6 % des auditeurs se disent satisfaits des flashs d'« info-trafic », qui sont proposés tous les quarts d'heure, ou plus souvent si un événement survenu sur le réseau le justifie.

Le savoir-faire spécifique de Radio VINCI Autoroutes est mis en œuvre sur d'autres réseaux que ceux de VINCI Autoroutes. Atlandes, concessionnaire de l'A63 (ex-RN10), lui a confié en 2013, sous le nom de Radio Atlandes Autoroute, les programmes radio de cette nouvelle infrastructure de 105 km entre Bordeaux et Saint-Geours-de-Maremne, dans la continuité du réseau ASF. Par ailleurs, Radio VINCI Autoroutes couvre depuis 2010 les 150 km de l'A65, entre Langon et Pau, sous le nom d'Autoroute de Gascogne FM.

Le 3605, nouveau service clients

Déployé à partir du dernier trimestre 2012, le 3605, nouveau service de VINCI Autoroutes et numéro d'appel unique pour tout client circulant sur ses réseaux, est opérationnel dans sa configuration complète depuis 2013. 238 000 appels ont été traités durant l'année 2013. Le service est assuré par plus de 100 salariés de VINCI Autoroutes, issus pour la plupart de la filière péage. Formés à cette activité et disposant d'outils dédiés, ils sont répartis sur huit sites couvrant les trois réseaux de VINCI Autoroutes : Tours, Le Mans, Sète, Vedène, Gallargues, Mandelieu, Salon-de-Provence et Rivesaltes.

"Cette autoroute parallèle que nous cherchons n'existe peut-être que dans l'imagination de ceux qui en rêvent (...). Cosmonautes de l'autoroute, à la façon des voyageurs interplanétaires (...), qu'allons-nous découvrir ?"

Carol Dunlop et Julio Cortázar, *Les autonautes de la cosmoroute ou un voyage intemporel Paris-Marseille*

Leur première mission est d'accompagner le voyage des clients. 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ceux-ci peuvent joindre un conseiller VINCI Autoroutes pour prendre connaissance du trafic et de la météo, choisir un itinéraire ou s'informer sur le coût d'un trajet. Près de 92 000 appels sur ces sujets ont été traités en 2013. Le 3605 est particulièrement sollicité pendant la période hivernale, par des clients qui souhaitent s'informer précisément sur les conditions de circulation avant de prendre l'autoroute.

Le 3605 assure aussi la relation avec les clients abonnés au télépéage VINCI Autoroutes. Confiée auparavant à des sociétés extérieures, cette mission a été internalisée dans le courant de l'année 2013. Le service est assuré du lundi au samedi, de 8 heures à 20 heures. Au cours de l'année 2013, près de 146 000 appels d'abonnés ont été reçus au 3605.

Préparer son voyage sur Internet

Le site www.vinci-autoroutes.com, doté d'une nouvelle arborescence, a remplacé et unifié, depuis fin 2012, les sites web des réseaux de VINCI Autoroutes. Conçu pour accompagner les clients dans la préparation de leur voyage, il permet d'accéder en quelques clics à toutes les informations utiles sur le trafic en temps réel, les conditions météorologiques, les itinéraires et les temps de parcours, mais aussi de réserver une chambre d'hôtel ou de proposer une place en covoiturage dans son véhicule. Le site a enregistré en moyenne 350 000 visites par mois en 2013, avec un pic de consultation durant l'été. Vinci-autoroutes.com fait aussi fonction de portail d'accès aux sites ou espaces spécialisés de VINCI Autoroutes (services poids lourds, Radio VINCI Autoroutes, Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable).

Appli VINCI Autoroutes et réseaux sociaux

Disponible gratuitement sur App Store et sur Android Market, l'application VINCI Autoroutes pour smartphones permet de s'informer en temps réel sur les conditions de circulation des axes empruntés (trafic, bouchon, zone de travaux...) et de signaler soi-même un événement – l'information étant diffusée après vérification sur les autres médias autoroutiers. L'application indique aussi les services disponibles sur les prochaines aires, en proposant d'évaluer ces services et de consulter les avis déposés par la communauté des utilisateurs. Utilisant les données de VINCI Autoroutes, elle offre un niveau de précision d'information « à la source » que ne peuvent pas atteindre les outils d'aide à la navigation généralistes du marché. Depuis son lancement en 2011, l'application a été téléchargée plus de 500 000 fois.

VINCI Autoroutes utilise aussi les réseaux sociaux pour informer en temps réel ses clients et échanger avec eux. Ainsi, à l'occasion des chassés-croisés estivaux, un dispositif d'information *via* Twitter a été mis en place pour détailler les temps de parcours sur l'A7, l'A9 et l'A61, axes les plus fréquentés durant l'été. Fin 2013, la page Facebook de VINCI Autoroutes dénombrait plus de 12 000 abonnés.

Aires

7 aires sur 10 rénovées en trois ans

Effet le plus visible du Paquet vert autoroutier pour les clients, 7 aires sur 10 des réseaux de VINCI Autoroutes ont été écorénovées entre 2010 et 2013. Aux travaux de requalification environnementale se sont ajoutés des aménagements améliorant sensiblement la qualité de service. Ces aires disposent toutes aujourd'hui de bâtiments sanitaires rénovés, équipés de systèmes automatiques de désinfection. Les espaces verts ont été réaménagés et replantés. Les espaces de détente et de pique-nique sont équipés de nouveaux mobiliers et de dispositifs de collecte sélective des déchets. Les cheminements ont été repensés pour améliorer le confort de tous et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une signalétique d'accueil, d'information et d'orientation a été déployée.

Ces multiples aménagements ont introduit de nouveaux standards de confort sur les aires des réseaux de VINCI Autoroutes.

Visite de Frédéric Cuvillier, ministre délégué aux Transports, sur l'aire de Limours-Janvry (A10), où était organisée lors des Étapes estivales une animation sensibilisant les enfants à la sécurité routière.

Nouvelle génération d'aires de services

VINCI Autoroutes déploie progressivement sur ses réseaux une nouvelle génération d'aires de services, conçues comme des pôles de services à la personne et non plus seulement à l'automobile. L'objectif est d'en faire des lieux de vie offrant plus de confort, invitant aux pauses prolongées et adaptés aux modes de consommation actuels des voyageurs. Au fur et à mesure de l'arrivée à échéance des contrats d'exploitation des installations commerciales, VINCI Autoroutes renouvelle les offres accessibles sur les aires, en introduisant des enseignes de centre-ville qui répondent aux attentes des clients – telles que McDonald's, Paul, Flunch ainsi que, depuis 2013, Franprix, Monop' et Starbucks. VINCI Autoroutes collabore également avec les acteurs économiques et les producteurs locaux pour valoriser davantage les ressources des territoires desservis par l'autoroute. Dans certaines régions faiblement peuplées, l'accès aux aires depuis les voiries locales constitue aussi un service pour les populations des communes avoisinantes.

L'élargissement des offres de services sur les aires va de pair avec la modernisation des sites ; la rénovation des bâtiments, le réaménagement des espaces extérieurs et la séparation des flux de véhicules légers et de poids lourds améliorent à la fois l'accueil, le confort et la sécurité, contribuant ainsi à renouveler la pause sur autoroute.

65 aires ont été rénovées en 2013 dans le cadre de ce programme, qui concerne, à horizon 2015, 140 des 171 aires de services des réseaux de VINCI Autoroutes.

Détente lors des Étapes estivales

La pause toutes les deux heures sur autoroute est essentielle pour maintenir la vigilance au volant et voyager en sécurité. C'est pour permettre à ses clients de vivre pleinement ces moments de détente que VINCI Autoroutes organise des animations sur ses aires, principalement lors des grandes migrations estivales, durant lesquelles 20 millions d'automobilistes circulent sur ses réseaux. Les Étapes estivales 2013 ont mobilisé ainsi, pendant les huit week-ends des mois de juillet et d'août, près de 1 400 salariés de VINCI Autoroutes, qui ont organisé au total 2 600 journées d'animation sur 43 aires situées sur les axes à plus fort trafic. Plus de 500 000 clients en ont bénéficié. Espaces pique-nique, animations sportives ou culturelles, découverte du patrimoine historique ou de la biodiversité locale : autant d'incitations à la détente sur l'autoroute des vacances. Aux côtés des équipiers de VINCI Autoroutes, les journalistes de Radio VINCI Autoroutes ont animé les Étapes estivales en installant des studios éphémères sur les aires où ils accueillaient de multiples invités.

Échanges avec les professionnels de l'autoroute

Sur le même principe, des animations sont organisées durant les week-ends de grands départs, lors des vacances de Noël, de printemps et de la Toussaint. Les Étapes hivernales sont l'occasion de faire connaître le travail des équipes de viabilité durant les épisodes neigeux. Dans la cabine d'un chasse-neige ou d'un véhicule d'intervention, les clients découvrent le quotidien des « hommes en jaune » et sont sensibilisés aux bons gestes de la conduite en hiver.

Tout au long de l'année, ces échanges directs avec les équipes de VINCI Autoroutes contribuent à mieux faire connaître les métiers et les enjeux de l'autoroute, et à relayer les messages de sécurité routière de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable.

Poids lourds

Près de 12 000 places gratuites

90 millions de poids lourds circulent chaque année sur les réseaux de VINCI Autoroutes. 289 places de stationnement supplémentaires ont été créées à leur intention en 2013, dont 206 sur l'axe A8 (aires de Rousset, Vidauban et Canaver), portant à près de 12 000 le nombre de places gratuites sur les réseaux de VINCI Autoroutes. Pour permettre aux conducteurs d'anticiper leur stationnement, des panneaux informant sur la disponibilité des places sur les trois aires en amont de leur parcours ont été installés sur les axes à fort trafic.

1

Un réseau de parkings sécurisés

VINCI Autoroutes améliore aussi l'accueil des poids lourds en créant des parkings dédiés, sur les axes les plus fréquentés de ses réseaux. Clôturés, contrôlés et vidéo-surveillés 24h/24, ces parkings sont conçus comme des lieux de confort et de convivialité, disposant d'espaces collectifs et d'équipements sanitaires complets. La tarification est adaptée aux attentes des transporteurs ; une nuit de stationnement coûte en moyenne 9 euros hors taxes. Des parkings de ce type ont été mis en service ces dernières années sur l'A7 (Montélimar Est), l'A9 (Lunel, Béziers), l'A63 (Labenne) et l'A46 (Communay Nord et Sud), proposant au total 580 places sécurisées.

Dépannage

Porter assistance en moins de 30 minutes

Dans son contrat de service, VINCI Autoroutes s'engage, en tout point des 4 386 km de son réseau, à dépanner ses clients en moins de 30 minutes pour les véhicules légers et de 60 minutes pour les poids lourds, après un appel émis depuis une borne orange ou via l'application VINCI Autoroutes. Au cours des dernières années, VINCI Autoroutes a renouvelé les agréments de l'ensemble des entreprises de dépannage intervenant sur ses réseaux, en renforçant ses exigences contractuelles concernant les délais d'intervention, la transparence des tarifs et la facturation ; cette démarche a sensiblement fait progresser la qualité de cette prestation. VINCI Autoroutes développe progressivement la géolocalisation des véhicules de dépannage intervenant sur ses réseaux, afin que ses services d'exploitation puissent assurer un suivi en temps réel des opérations. Conformément à ses engagements, VINCI Autoroutes recontacte systématiquement un client en panne ayant accepté de laisser son numéro de téléphone portable, pour l'informer de l'évolution de l'intervention.

181 000 clients ont été dépannés en 2013 sur les réseaux de VINCI Autoroutes. Les enquêtes réalisées montrent que 96 % des clients dépannés sont satisfaits de la qualité du service, et 92 % du délai d'intervention.

Covoiturage

Près de 1 500 places réparties sur 18 parkings

VINCI Autoroutes favorise le partage de l'autoroute et met à la disposition de ses clients 1 456 places de covoiturage sur 18 parkings dédiés, situés à proximité des accès à l'autoroute. Plusieurs ont été créés en 2013 : Langon (A62), Manosque (A51), Peyruis (A51), Roquefort-la-Bédoule (A50), Adrets (A8) et Dourdan-Longvilliers (A10). La plupart de ces parkings de covoiturage ont été financés avec les collectivités territoriales. Leur taux de fréquentation a progressé de 10 % entre mars et septembre 2013, pour atteindre 60 %.

Ces chiffres traduisent une évolution des comportements des automobilistes, qui considèrent désormais le covoiturage comme une solution viable pour leurs déplacements. Une étude réalisée par VINCI Autoroutes auprès de 400 adeptes a montré que 89 % des déplacements en covoiturage sont liés à l'activité professionnelle – dans le cadre soit de trajets domicile-travail (43 %), soit de voyages professionnels de plus longue distance (46 %).

Télépéage

Près de 2 millions de badges en service

VINCI Autoroutes propose depuis 2010 une offre de télépéage commune à ses réseaux. Commercialisée et gérée par une structure dédiée, l'Émetteur VINCI Autoroutes (EVA), elle se décline en deux formules pour les particuliers (« Temps libre », pour les clients occasionnels ; « Fréquence », pour les clients réguliers) et une formule pour les professionnels (« Télépéage Pro »), auxquelles s'ajoutent des formules régionales développées en partenariat avec des collectivités territoriales. VINCI Autoroutes propose également, depuis le 1er janvier 2013, une formule Liber-t Vacances, qui permet d'alimenter un compte en chèques-vacances (jusqu'à 150 euros par an), et d'utiliser un badge de télépéage sans frais d'abonnement sur l'ensemble du réseau concédé français.

2013 a été une nouvelle année de forte croissance des

2

1 Parking de covoiturage à proximité de la gare Le Mans Nord, sur l'A11.
2 Voies de télépéage à 30 km/h, à la barrière de Monnaie, sur l'A10.

abonnements, avec plus de 430 000 nouveaux badges vendus dans l'année, portant le parc de badges VINCI Autoroutes en service à près de 2 millions. Un record a été atteint durant l'été avec plus de 100 000 ventes, grâce à la fois à une campagne publicitaire sur Radio VINCI Autoroutes et sur plusieurs radios nationales, et à une forte présence commerciale sur le réseau, en lien avec les Étapes estivales. Une opération « satisfait ou remboursé » a contribué en particulier au succès de l'offre « Temps libre ».

La dynamique commerciale est alimentée aussi par l'interconnexion avec d'autres services de mobilité. Ainsi, la clientèle abonnée de VINCI Autoroutes peut payer le stationnement par télépéage dans 252 parkings VINCI Park ainsi que dans les parkings des aéroports de Lyon–Saint-Exupéry et Nantes-Atlantique. Par ailleurs, depuis mai 2013, en plus de la possibilité d'obtenir leur badge dans un Espace Clients ou par envoi postal *via* le site Internet de VINCI Autoroutes, les abonnés peuvent se faire livrer leur badge ou effectuer un échange standard dans l'un des 4 500 relais Kiala en France ; VINCI Autoroutes est le premier réseau autoroutier à proposer ce service.

Attractivité renforcée avec le télépéage à 30 km/h

Outre l'attractivité du service et des offres de VINCI Autoroutes, le télépéage connaît un succès croissant grâce au déploiement de voies à 30 km/h. Celles-ci recueillent un taux de satisfaction de 94 % chez les conducteurs de véhicules légers et de 96 % chez les chauffeurs de poids lourds.

Alliant des bénéfices en termes de confort, de fluidité du trafic, d'économie de carburant et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le télépéage à 30 km/h est en cours de généralisation sur les principales barrières des réseaux de VINCI Autoroutes. La création de voies dédiées s'accompagne d'importants travaux de réaménagement des gares de péage afin d'assurer une sécurité optimale pour les clients comme pour les personnels d'exploitation.

26 nouvelles voies de ce type ont été installées en 2013, portant à 225 le nombre de voies en service sur l'ensemble des réseaux de VINCI Autoroutes ; 184 millions de passages ont été enregistrés durant l'année, permettant d'éviter l'émission de près de 45 000 tonnes équivalent CO_2.

Automatisation et assistance en voie

Plus de 97 % des transactions sur les réseaux de VINCI Autoroutes s'effectuent aujourd'hui de manière automatisée, soit par télépéage (44,8 %), pour les clients abonnés, soit *via* les bornes automatiques (52,5 %), pour les clients non abonnés. Dans le cadre du programme d'automatisation de ses gares, VINCI Autoroutes met en place, en parallèle aux voies de télépéage à 30 km/h, des voies automatiques équipées de bornes tous paiements, reliées aux services de téléassistance des réseaux. Ces services, qui font partie intégrante de l'organisation de l'exploitation, emploient exclusivement des salariés de VINCI Autoroutes, spécifiquement formés à cette mission.

Innovation

Expérimenter de nouveaux services

Le Lab VINCI Autoroutes, créé en septembre 2013, expérimente de nouveaux services liés au voyage, à la mobilité et à la découverte des territoires. L'objectif : anticiper les attentes de clients de plus en plus connectés, en faisant émerger des idées et en les transformant en démonstrateurs de services. Parmi les premiers projets figure l'application Panorama 360, une table d'orientation numérique et interactive, développée en partenariat avec la start-up nantaise iRéalité.

Développer les systèmes de mobilité du futur

VINCI Autoroutes participe à des programmes de recherche-développement sur la mobilité de demain, comme le projet Scoref (Système coopératif routier expérimental français). Associant une vingtaine de partenaires publics et privés, il vise à améliorer la sécurité routière et la gestion du trafic grâce à des échanges d'informations en temps réel entre les véhicules et l'infrastructure routière. VINCI Autoroutes a coordonné des expérimentations sur deux sites pilotes : le Duplex A86 et une section de l'autoroute A10 située près d'Orléans.

Nouvelle génération d'aires de services Pause sur autoroute

Nouvelles enseignes

La première boutique Franprix sur le réseau autoroutier français a été ouverte en avril 2013 sur l'aire de Chartres-Gasville (A11, réseau Cofiroute). Après la création sur le même site de *corners* Toys'R'Us et Norauto, l'implantation de la nouvelle enseigne de grande distribution illustre la politique d'élargissement des offres sur les aires, conçues comme des pôles au service des clients de l'autoroute et non plus seulement de l'automobile. Sur l'A11, 2013 a également vu l'ouverture du premier café Starbucks sur une autoroute française, sur l'aire des Manoirs du Perche (ex-Brou-Frazé), entre Chartres et Le Mans. Sur l'A7 (réseau ASF), à 25 km au sud de Vienne, VINCI Autoroutes a inauguré en mars 2013 l'aire rénovée de Saint-Rambert d'Albon. Un nouveau bâtiment de 1 500 m² accueille une boutique E. Leclerc, une terrasse couverte et un espace de travail avec accès wi-fi. Les travaux de création d'un espace supplémentaire de 1 500 m² ont été lancés à l'automne, afin de proposer une nouvelle offre de restauration diversifiée (Hippopotamus, Paul, Monop' Daily…). Sur l'aire de Canaver (A8, réseau Escota), à proximité de Fréjus, l'installation de l'enseigne McDonald's répond aux attentes des vacanciers comme des professionnels ou des clientèles urbaines utilisant l'autoroute pour leurs trajets domicile-travail.

Aire déplacée et repensée

La construction de la LGV SEA, qui jouxte l'A10 en de nombreux endroits, a conduit à déplacer l'aire de Poitiers – Jaunay-Clan, située sur le réseau Cofiroute. Un nouveau site a été construit à 200 m de l'emplacement initial, en partenariat avec l'exploitant spécialisé AVIA Picoty. La nouvelle aire a été totalement repensée, en application du programme de modernisation des aires de services des réseaux de VINCI Autoroutes. Outre de nouvelles enseignes

(Monop', Flunch), elle propose des jeux pour les enfants, un espace affaires, des services spécifiques pour les professionnels de la route ainsi qu'un point d'information touristique, en partenariat avec le parc voisin du Futuroscope.

Territoires valorisés

Sur l'A8 (réseau Escota), à proximité d'Aix-en-Provence, l'aire du Rousset accueille un espace de 300 m² dédié aux métiers de Provence. Les clients de l'autoroute peuvent y découvrir des décors et des figurines typiquement provençaux, réalisés par des artisans locaux détenteurs du label « meilleur ouvrier de France ». 80 m² sont consacrés également à une boutique de produits régionaux. Sur l'aire de Parcé-sur-Sarthe (A11, réseau ASF), l'enseigne Léo Resto a développé un partenariat avec les poulets de Loué. En en faisant le produit phare de la carte du restaurant, cette aire offre une vitrine aux producteurs de volailles de la région sarthoise.

Histoires d’autoroutes_02

Go !

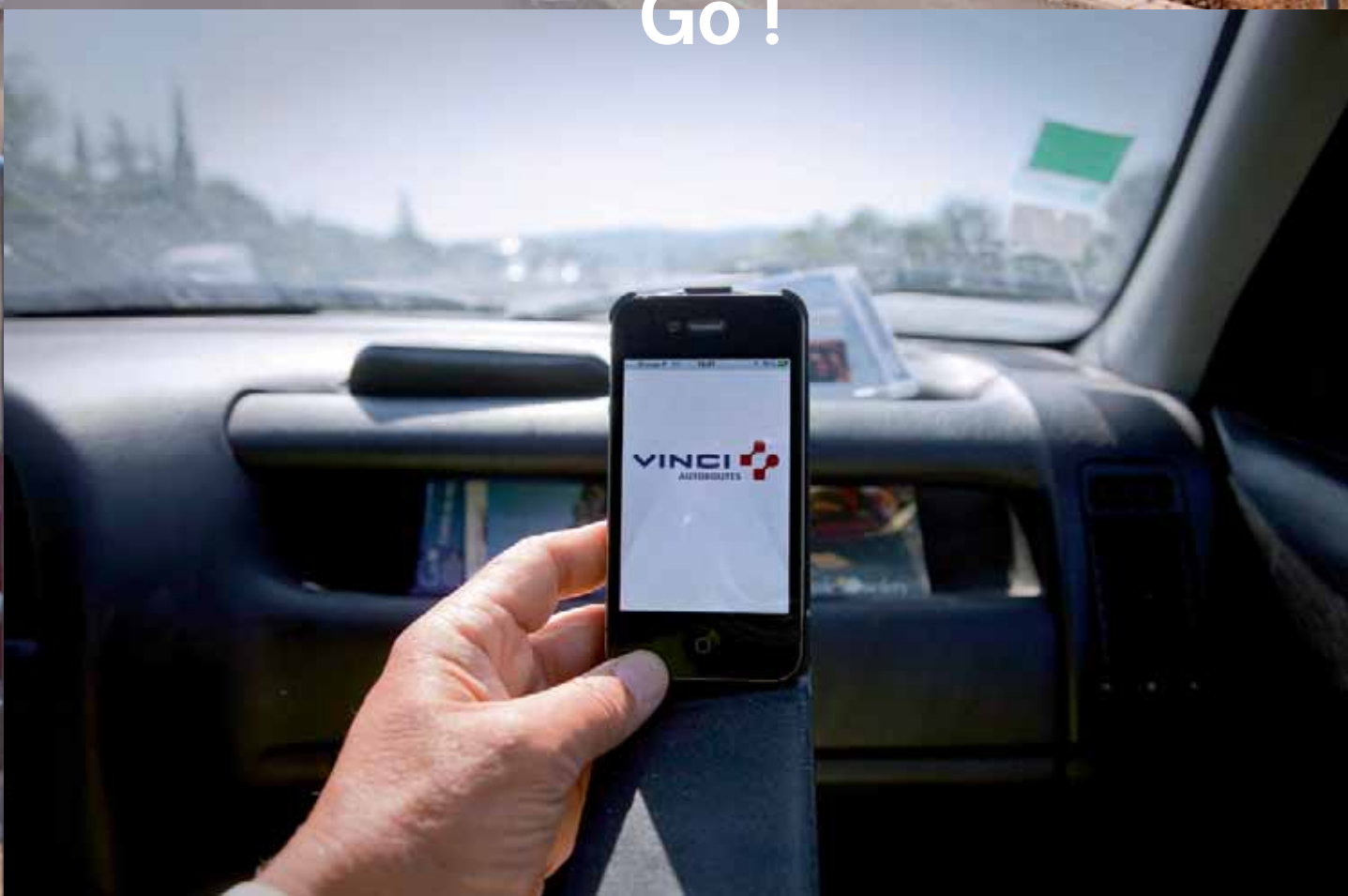

AQUARIUS

Pause

bonjour
bienvenue
welcome
пожаловать
bienvenidos
willkommen
welkom

3 sandwichs,
1 bouteille d'eau,
2 salades, des fruits,
1 mots fléchés,
2 magazines...

Comme à la maison

Parfum de vacances

Repos...

Cheer
... ou pas

vinci-autoroutes.com
VINCI
SIESTE

C’est l’heure du “t”

Rencontres

C’est reparti !

"Voyager, c'est demander d'un coup à la distance ce que le temps ne pourrait nous donner que peu à peu."

Paul Morand, *Éloge du repos*

Développer une culture de la sécurité

Sécurité sur les réseaux

Entretien et équipement de l'infrastructure

Outre les grands programmes d'élargissement et de modernisation qui améliorent la sécurité des réseaux, les campagnes d'entretien régulières maintiennent l'infrastructure aux meilleurs standards de fonctionnement et de sécurité. VINCI Autoroutes leur a consacré plus de 300 millions d'euros en 2013. Sa mission, en tant que concessionnaire, est de gérer un patrimoine de 4 386 km d'autoroutes, composé de chaussées, de ponts et de tunnels, ainsi que de tous les équipements associés (glissières, panneaux à messages variables, signalisation, clôtures).

VINCI Autoroutes réalise un suivi précis et permanent de ce patrimoine, qui lui permet d'assurer un entretien préventif de son infrastructure pour offrir le meilleur service à ses clients. Par ailleurs, VINCI Autoroutes a consacré 87 millions d'euros en 2013 à des opérations de grosses réparations. 39 chantiers d'entretien des chaussées ont été réalisés dans l'année : ils ont permis de renouveler les couches de roulement (enrobés) sur 433 km d'autoroutes.

La sécurité sur les réseaux est renforcée aussi par l'installation de nouveaux équipements (vidéo, détection automatique d'incidents, etc.) et par le déploiement de systèmes de gestion du trafic permettant l'affichage des temps de parcours. Diffusées *via* les panneaux lumineux, ces informations incitent à une conduite apaisée et favorisent la fluidité ainsi que la sécurité du trafic.

Les systèmes de gestion du trafic permettent également, en liaison avec les autorités en charge de la sécurité, de pratiquer une régulation dynamique de la vitesse. Sur la base de données (nombre de voitures, vitesse, taux d'occupation des voies) provenant notamment des boucles de comptage sur la chaussée, le dispositif réduit la vitesse maximale autorisée lorsque le flux de véhicules approche du niveau de congestion. De nouvelles zones de vitesse régulée ont été créées en 2013 sur l'A50 (entre Bandol et Toulon) et sur l'A10, au niveau de l'agglomération de Tours, s'ajoutant à celles déjà en place sur d'autres sections de l'A10 ainsi que sur l'A7, l'A8 et l'A9.

Présence permanente des équipes de viabilité-sécurité

24 heures sur 24 et 365 jours par an, les 2 300 collaborateurs de la filière viabilité-sécurité sont prêts à intervenir sur tout événement, en tout point des 4 368 km des réseaux en service. Ils assurent, par exemple, les interventions auprès de conducteurs en panne ou lors d'accidents, les balisages des zones de travaux et les enlèvements d'objets tombés sur les voies. Tous les collaborateurs de cette filière ont suivi des cursus de formation adaptés et disposent d'une certification-habilitation spécifique.

Chaîne d'information et d'intervention

Les « hommes en jaune » constituent le maillon le plus visible d'un dispositif d'intervention coordonné par les PC autoroutiers (locaux, régionaux et centraux), équipés de systèmes d'aide à l'exploitation qui relient en permanence l'ensemble des intervenants. La géolocalisation des véhicules d'intervention permet aux superviseurs des PC d'optimiser la coordination des opérations sur les réseaux.

Les données utiles à la gestion du trafic remontent, par les équipes de patrouilleurs, *via* les équipements déployés le long des voies (boucles de comptage, caméras, stations météo…) et grâce aux clients eux-mêmes lorsqu'ils signalent un événement, notamment depuis les bornes orange. Toute une chaîne d'information et d'intervention, connectée avec les services publics en charge de la sécurité, est ainsi en fonctionnement 24 heures sur 24. Elle permet de réagir en un minimum de temps à chaque événement, et d'en informer très rapidement les conducteurs *via* les panneaux

2 000 salariés de VINCI Autoroutes sont formés et entraînés pour participer aux campagnes hivernales. Ils disposent d'un parc de plus de 400 engins de salage et de déneigement.

lumineux sur les réseaux et les flashs de Radio VINCI Autoroutes.

Des moyens exceptionnels pour assurer la viabilité hivernale

C'est en particulier lors des épisodes neigeux que l'organisation humaine et technique de l'exploitation montre son efficacité. 2 000 salariés de VINCI Autoroutes sont formés et entraînés pour participer aux campagnes hivernales ; le traditionnel challenge « Coup de lame », organisé chaque année en novembre, leur permet d'échanger leurs bonnes pratiques et de lancer les préparatifs des opérations au seuil de l'hiver. VINCI Autoroutes dispose également de plus de 400 engins de salage et de déneigement, soit un pour 10 km d'autoroute ; des entreprises extérieures sous contrat renforcent si nécessaire ce dispositif. 270 stations météo permettent de disposer de données en temps réel sur l'évolution des intempéries ; les équipes de VINCI Autoroutes peuvent ainsi décider de prépositionner des véhicules géolocalisés sur les réseaux, afin de réagir plus rapidement lorsque les conditions météorologiques se dégradent.

Ce fut le cas en particulier en février 2013, lors d'un épisode de neige et de verglas de trois jours qui a touché 38 départements desservis par les réseaux de VINCI Autoroutes. Dans le cadre des Plans intempéries déclenchés par les préfets des départements et des zones de défense concernés, VINCI Autoroutes a mobilisé durant ces trois jours 1 080 collaborateurs et 539 engins, qui ont répandu sur les chaussées 4 730 tonnes de sel et 126 000 litres de saumure.

Sécurité des personnels

Efforts constants et amélioration des résultats

VINCI Autoroutes mène une politique volontariste de prévention des accidents du travail. Impliquant l'ensemble des collaborateurs et mobilisant fortement le management, cette politique est formalisée par une série d'engagements, concernant notamment les formations dédiées, les quarts d'heure prévention associant par petites équipes tous les collaborateurs, l'intégration de l'évaluation des risques dans tous les projets, l'analyse systématique des « presque accidents », la prévention du risque routier ainsi que les visites de prévention dans les unités opérationnelles. En 2013, plus de 110 000 quarts d'heure sécurité ont été organisés avec le personnel d'exploitation. Outre ces actions communes à toutes les entités de VINCI Autoroutes, la politique de prévention se concrétise par de nombreuses initiatives mises en œuvre à l'échelle des réseaux, tels les ateliers et les challenges de prévention.

Ces efforts constants ont permis une nouvelle amélioration des résultats en 2013. Dix-neuf unités opérationnelles ont atteint l'objectif du zéro accident, soit cinq de plus que l'année précédente. Toutes entités confondues, le taux de fréquence des accidents du travail s'est établi en 2013 à 9,34, contre 9,85 en 2012.

Sécurité renforcée sur les chantiers

Près de 5 000 chantiers sont programmés sur une période de trois ans sur les réseaux de VINCI Autoroutes. Réalisés pour la plupart sous circulation, ils mettent en jeu la sécurité des personnels des entreprises de travaux, celle des collaborateurs de VINCI Autoroutes assurant le balisage des zones de chantier, et potentiellement celle des clients. En réponse à cet enjeu, VINCI Autoroutes a lancé la démarche « Sécurité 100 % chantiers », initiée en 2012 et amplifiée en 2013. Plus de 400 collaborateurs de VINCI Autoroutes assurant des missions de maîtrise d'ouvrage ont reçu une formation spécifique dans le cadre de cette démarche, et plus de 1 700 inspections sécurité ont été réalisées par les responsables de projets de VINCI Autoroutes sur les chantiers en cours. L'ensemble des procédures de collaboration avec les entreprises et sous-traitants en charge de la maîtrise d'œuvre et des travaux ont été passées en revue. De nouvelles clauses encadrant le management de la prévention sur les chantiers ont été introduites dans les contrats, assorties de pénalités en cas de non-respect. La démarche met également l'accent

web

1

sur la sensibilisation, *via* par exemple un film présentant les règles à respecter sur les chantiers sous circulation.

Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Forte adhésion communautaire autour de la plate-forme Roulons-autrement.com

Deux ans après sa création, la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est devenue un acteur significatif de la prévention routière. En application de sa première mission, la sensibilisation, la Fondation a créé en janvier 2013, en partenariat avec l'association Ferdinand fondée par Patrick Chesnais, la plate-forme multimédia Roulons-autrement.com. Cette médiathèque participative dédiée à la sécurité routière permet de découvrir des centaines de campagnes vidéo du monde entier. En moins d'un an, près de 1 000 films, issus d'une soixantaine de pays différents, ont été mis en ligne sur la plate-forme. Ils ont suscité une très forte adhésion communautaire (120 000 abonnés au compte Facebook à fin 2013). Par son contenu, qui témoigne de la grande diversité des approches culturelles dans la façon de délivrer les messages de prévention, comme par son ouverture aux commentaires et réactions des internautes, roulons-autrement.com ouvre un nouveau champ de communication en matière de sécurité routière.

Mobilisation bénévole sans précédent autour du film *Ivresse*

Le succès de la plate-forme roulons-autrement.com a été amplifié en fin d'année par la diffusion d'un court-métrage de Guillaume Canet, *Ivresse*, réalisé pour l'association Ferdinand avec le soutien de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes. Cette œuvre cinématographique qui renouvelle les codes du genre a suscité une mobilisation bénévole sans précédent pour la cause d'intérêt général de la sécurité routière. Les principaux réseaux de cinéma français (UGC, Gaumont Pathé, CGR) ainsi que de nombreuses chaînes de télévision (France 2, TF1, M6, W9, BFM TV, NRJ12, TMC, NT1 et HD1) se sont associés à sa diffusion, permettant au film de rencontrer un très large public. *Ivresse* a suscité aussi un buzz exceptionnel sur le web, avec 1 million de visionnages en trois jours, près de 17 000 tweets et 317 000 mentions sur Facebook.

Animations sur les réseaux et engagement des salariés

Tout au long de l'année, la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes a organisé près de 70 actions de prévention en lien avec les équipes de VINCI Autoroutes, en particulier lors des périodes de vacances, afin de toucher le plus large public. Ainsi, outre les nombreuses animations associées aux Étapes estivales, la Fondation a organisé lors des vacances de Toussaint l'opération « Faites le plein de vigilance » (lire pages 80-81).

Des actions de sensibilisation spécifiques sont organisées régulièrement à l'intention des poids lourds (interventions dans les centres de formation, opérations « Vis ma vie », présence aux 24 heures du Mans Camions, challenges sécurité, publication d'une bande dessinée éducative, pour n'en citer que quelques-unes). L'objectif est notamment de sensibiliser les conducteurs aux risques encourus par les agents autoroutiers en intervention sur les réseaux. Dans le même but, la Fondation expose régulièrement sur les aires des réseaux de VINCI Autoroutes des fourgons qui ont été heurtés alors qu'ils étaient en intervention.

La Fondation propose aussi aux collaborateurs de VINCI Autoroutes de s'associer à son action en parrainant des projets associatifs et citoyens, leur permettant ainsi de s'engager pour faire progresser la sécurité routière. Neuf projets de ce type ont été sélectionnés et soutenus en 2013, pour un montant de 84 000 euros.

Faire progresser la connaissance du risque routier

Complémentaires des actions de sensibilisation, les travaux sur la connaissance du risque routier constituent l'autre grand domaine d'intervention de la Fon-

2

1 *Ivresse*, court-métrage de Guillaume Canet, a été massivement diffusé dans les salles de cinéma et à la télévision en décembre 2013.
2 Étude scientifique sur les risques d'hypovigilance associés à l'utilisation du régulateur de vitesse.

dation d'entreprise VINCI Autoroutes. Celle-ci a publié en mars 2013, comme chaque année, un Baromètre de la conduite responsable, réalisé par Ipsos, qui analyse les comportements et l'état d'esprit des conducteurs français. La 3e édition du baromètre a montré que si le sentiment d'impuissance à l'égard des victimes de la route (18 %) régresse (- 5 points depuis 2011), les Français estiment dans leur immense majorité (99 %) que c'est toujours des autres que provient le danger ; le principal axe de progrès concerne donc la lucidité et la responsabilité individuelles. Parmi les facteurs de perte de vigilance, le risque de somnolence au volant suscite des comportements contradictoires : si 74 % des conducteurs affirment qu'il ne faut jamais conduire en état de fatigue, ils sont pourtant près de quatre sur dix à le faire – proportion qui atteint près d'un sur deux chez les moins de 35 ans. Enfin, seul un conducteur sur deux (56 %) reconnaît respecter la règle de la pause toutes les deux heures sur autoroute, alors que la somnolence est la cause d'un accident mortel sur trois sur autoroute.

La Fondation a poursuivi simultanément son activité de soutien à la recherche scientifique. Elle a financé notamment une étude inédite, réalisée par le Centre d'investigations neurocognitives et neurophysiologiques de l'université de Strasbourg, sur les risques d'hypovigilance associés à l'utilisation du régulateur ou du limiteur de vitesse. Réalisée auprès de 90 personnes, qui ont effectué sur simulateur un trajet de 120 km sur autoroute, l'étude a démontré que le régulateur diminue l'état d'éveil du conducteur dès les 30 premières minutes de conduite ; le contrôle des trajectoires devient plus aléatoire et la capacité de réaction s'amoindrit, en particulier chez les jeunes conducteurs.

Les résultats de ces enquêtes et de ces études incitent à poursuivre les campagnes de sensibilisation du grand public aux risques associés à l'hypovigilance.

Anticiper les mutations des métiers de l'autoroute

Ressources humaines

Politique d'internalisation et préservation de l'emploi

L'objectif prioritaire de la politique de ressources humaines de VINCI Autoroutes est d'anticiper l'évolution des compétences et de préserver l'emploi, dans un contexte où le télépéage et l'automatisation des transactions ont entraîné la réduction progressive des postes de receveurs en cabine et la mutation des métiers de la filière péage.

VINCI Autoroutes s'est engagé à ce que cette évolution, qui répond aux attentes des clients, n'entraîne pour ses salariés ni licenciement, ni mutation forcée. En application de cet engagement, VINCI Autoroutes a fait le choix de gérer en interne l'ensemble des missions associées au fonctionnement de l'autoroute, en internalisant certaines d'entre elles confiées auparavant à des prestataires extérieurs, comme la maintenance des équipements de péage et le service client. Le développement de nouveaux métiers comme la lutte contre la fraude s'inscrit dans la même perspective.

Cette politique permet d'offrir de nouvelles perspectives d'évolution aux salariés de VINCI Autoroutes, tout en contribuant à améliorer la performance de l'entreprise au bénéfice des clients, grâce à la forte implication des collaborateurs et au partage d'une même culture de service. Elle est rendue possible par un dialogue social constructif, qui permet d'anticiper les besoins de nouvelles compétences et de gérer l'évolution concomitante des organisations.

Au 31 décembre 2013, les sociétés de VINCI Autoroutes employaient 7 135 salariés, dont 6 947 en contrat à durée indéterminée, soit 97,4 % de l'effectif total.

Simulateur de conduite de l'auto-école sociale Ader (Limousin), cofinancé par les fondations d'entreprise VINCI pour la Cité et VINCI Autoroutes pour une conduite responsable.

82 % des salariés formés en 2013

Une politique de formation ambitieuse accompagne l'évolution des métiers de l'autoroute. Elle est mise en œuvre principalement par des centres de formation interne, en cohérence avec l'internalisation des missions et la démarche de progrès associant les équipes autour des engagements de qualité de service (lire p. 48-49). En 2013, VINCI Autoroutes a consacré près de 10 millions d'euros à la formation, soit 3,5 % de sa masse salariale. 195 000 heures de formation ont été dispensées dans l'année, dont 57 000 consacrées à la sécurité.

Une politique diversité avancée

À travers sa politique diversité, VINCI Autoroutes lutte contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière de ses collaborateurs. Encadrée par des accords d'entreprise, cette politique se décline en un ensemble d'actions concernant la formation des managers à l'égalité des chances (850 collaborateurs formés au 31/12/2013), l'emploi des personnes handicapées (dont le nombre est passé de 380 à 402 entre 2012 et 2013) et le maintien dans l'emploi des seniors, notamment par l'aménagement des fins de carrière et le tutorat.

En matière de mixité, les effectifs de VINCI Autoroutes comptent 41 % de femmes. La proportion de femmes exerçant des responsabilités managériales a progressé ; 303 femmes figuraient en 2013 parmi les 887 cadres de l'entreprise. Par ailleurs, VINCI Autoroutes a signé en avril 2013 la charte d'engagement LGBT en entreprise, visant à créer un environnement inclusif pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres. Le renouvellement en 2013 du label Diversité attribué à ASF et Cofiroute par Afnor Certification, confirme la constance de l'engagement de VINCI Autoroutes en matière de diversité.

Solidarité

Engagement citoyen avec la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité

Présent, compte tenu de son métier, au cœur des territoires, VINCI Autoroutes considère que sa responsabilité ne se limite pas au champ économique, mais implique aussi de s'engager aux côtés de ceux qui créent du lien social en luttant contre l'exclusion. Cet engagement citoyen s'exerce principalement dans le cadre de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité. Conjuguant soutien financier et mécénat de compétences à travers le parrainage des salariés du Groupe, la Fondation soutient, depuis 2002, des projets associatifs qui accompagnent vers l'emploi des personnes qui en sont exclues, aident à l'accès au logement et contribuent à l'animation de la vie des quartiers prioritaires en France et en Europe.

Parmi les 203 projets soutenus en 2013, 34 ont été parrainés par 49 collaborateurs de VINCI Autoroutes. Deux d'entre eux ont été soutenus conjointement par les Fondations d'entreprise VINCI pour la Cité et VINCI Autoroutes pour une conduite responsable : l'achat d'un simulateur de conduite pour une auto-école sociale en Limousin (Ader) et un projet d'aide à la mobilité pour les salariés d'une entreprise d'insertion en Aquitaine (La Tresse).

Mécénat de compétences

En complément des subventions, le soutien des parrains prend la forme de conseils pour la gestion des associations, de promotion de leurs actions, de participation aux conseils d'administration ou d'accompagnement vers l'emploi des personnes en fin de parcours d'insertion. De nombreuses actions de solidarité sont organisées également à l'initiative des réseaux, comme l'opération Enfants sans Noël qui permet aux collaborateurs du réseau Escota de collecter chaque année 40 000 jouets, remis ensuite à des associations caritatives.

Sous-traitance solidaire

Les entités opérationnelles de VINCI Autoroutes confient de nombreuses missions de sous-traitance solidaire à des structures d'insertion par l'activité économique, comme l'entretien d'espaces verts, ainsi qu'à des entreprises du secteur protégé, employant en majorité des personnes handicapées. L'activité confiée à ces dernières a représenté en 2013 un chiffre d'affaires de 1 million d'euros.

Jardin de la Voie romaine, potager solidaire créé le long de l'A19, à proximité de l'aire du Loiret.

Sensibilisation sur le terrain
Roulons autrement sur autoroute

« Faites le plein de vigilance »

Les trajets de nuit lors des grands départs sont particulièrement propices à l'endormissement. Lors des week-ends encadrant les vacances de la Toussaint, la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes a organisé une nouvelle opération « Faites le plein de vigilance ». Sur certaines aires de services, les conducteurs circulant la nuit se voyaient offrir un café. Ils pouvaient également se reposer dans des « espaces sieste » et tester leur niveau d'éveil en utilisant l'application mobile « Roulez éveillé ». Aux côtés des collaborateurs de VINCI Autoroutes mobilisés pour l'opération, des médecins de l'Institut national du sommeil et de la vigilance dispensaient des conseils aux conducteurs.

Pédagogie de terrain

La Fondation interpelle régulièrement les conducteurs sur les risques encourus par les « hommes en jaune » et sur la nécessité de respecter les règles de sécurité à l'approche des zones où ils interviennent. Ces actions prennent notamment la forme de campagnes d'affichage (« Saviez-vous que nous étions aussi proches ? »), d'échanges avec les conducteurs et futurs conducteurs de poids lourds (opérations « Vis ma vie »…) et d'exposition de fourgons heurtés au cours d'interventions.
Autre exemple d'action de sensibilisation, une trentaine d'« hommes en jaune » sont allés à la rencontre du public des 24 Heures Camions, en octobre 2013. Ils ont effectué notamment une démonstration de pose de balisage sur le circuit Bugatti du Mans, afin de mieux faire connaître leur métier et d'interpeller le public sur les risques auxquels ils s'exposent pour assurer la sécurité des conducteurs.

Relais Moto

VINCI Autoroutes et sa Fondation s'engagent chaque année pour la sécurité des motards à l'occasion du Grand Prix de France Moto et des 24 heures du Mans Moto. Le péage leur est offert à cette occasion sur les réseaux ASF et Cofiroute desservant Le Mans, pour une sécurité maximale durant leur trajet. Pour les encourager à faire des pauses régulières, des Relais Moto organisés par la Fondation jalonnent le parcours. Du café, des sandwichs et une assistance mécanique y sont offerts.

Engagement citoyen

Les salariés des sociétés de VINCI Autoroutes sont invités à s'engager avec la Fondation auprès d'associations en parrainant des projets en faveur de la sécurité routière et de la mobilité durable. À titre d'exemple, la Fondation a soutenu en 2013 l'association Aid'Auto 69 (Tarare, Rhône-Alpes), qui met des véhicules à la disposition de personnes en situation d'exclusion pour leurs démarches d'insertion. Ce soutien a permis de financer l'acquisition de cinq scooters électriques.

Veiller

Surveiller

Prudence

Anges gardiens

Dépannage express

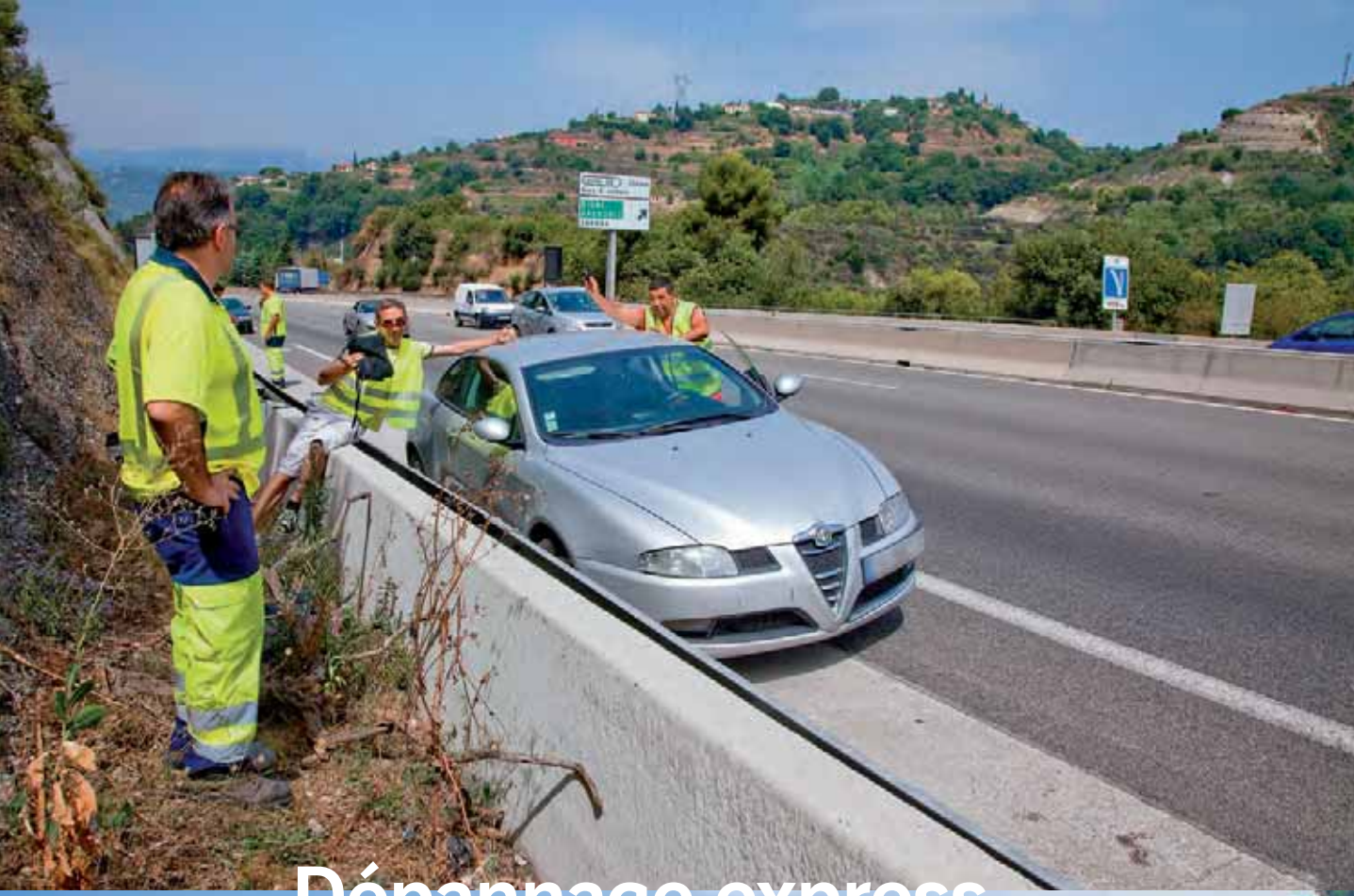

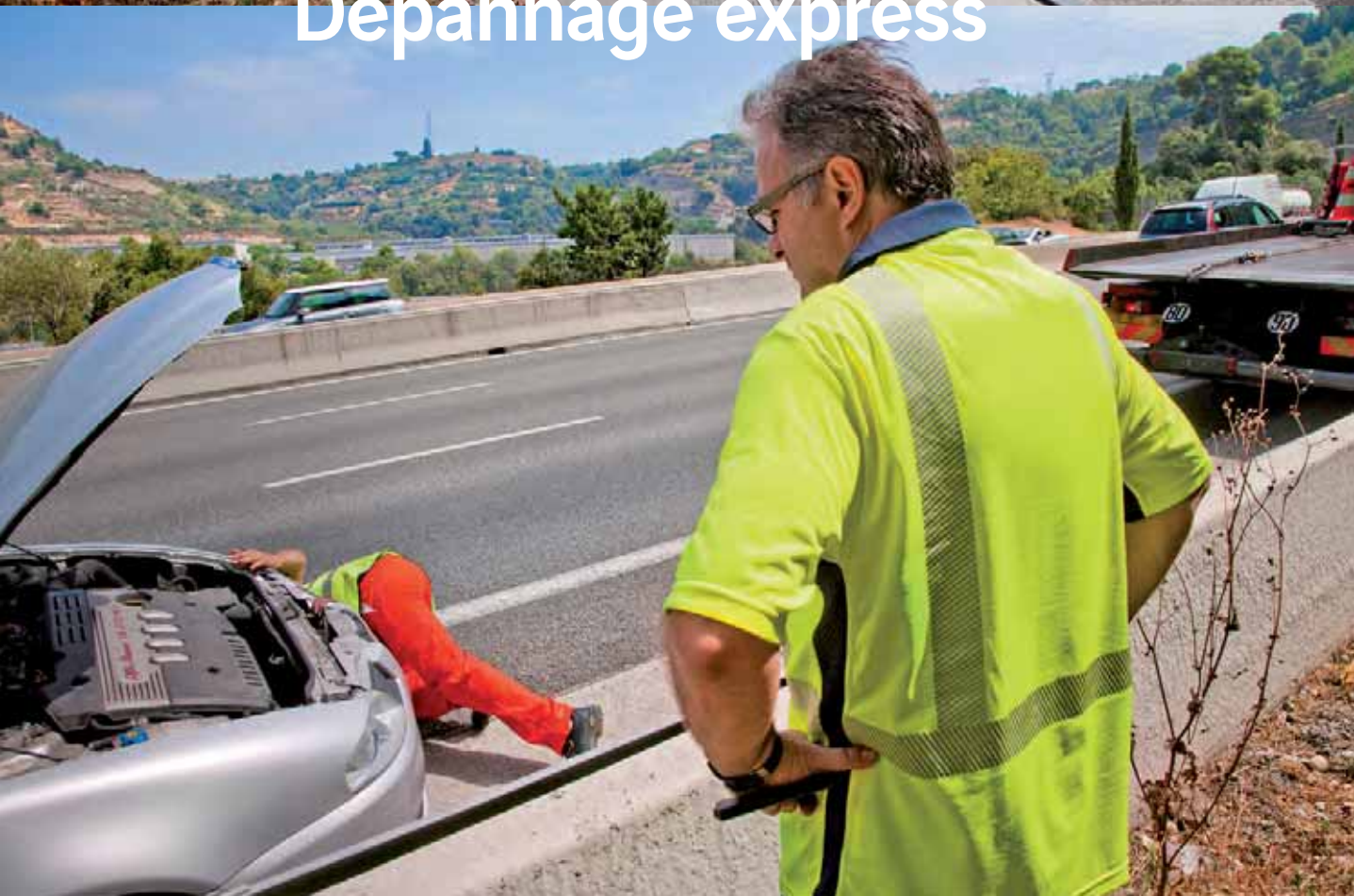

INTERDISTANCES
EN TUNNEL
90

Radio VINCI Autoroutes,
l'information en continu...
Radio VINCI Autoroutes,
l'information en continu...
Radio VINCI Autoroutes,
l'information en continu...

TRAVAUX
PRUDENCE
Écoutez
107.7

BOKI

C’est balisé

AVIEZ-VOUS
UE NOUS ÉTIONS
USSI PROCHES ?
VINCI
AUTOROUTES
FONDATION
Pour une conduite responsable
629
Roulons autrement.
le soutien de
deret
60 70 80
90
samro
VINCI
samro
VINCI

Développement durable

Nos engagements

ENVIRONNEMENT		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2013
Mettre en œuvre des solutions adaptées pour réduire l'impact de nos activités	Certifier ISO 14001 l'ensemble du réseau exploité par VINCI Autoroutes	100 % certifié	100 % certifié (100 % au 31/12/2012)
	Rétablir des continuités écologiques	+ 30 passages faunes	+ 94 passages faunes (+ 34 au 31/12/2012)
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par nos clients	180 voies de télépéage à 30 km/h	241 voies (201 en 2012) soit 99 007 teq CO_2 [2] évitées depuis le 01/10/2010
	Réduire les émissions de GES générées par VINCI Autoroutes [1]	- 5 % des émissions directes	– 6,15 % entre 2010 et 2013, soit un total de 68 129 teq CO_2 économisées sur la période 36 721 teq CO_2 émises en 2013 (35 964 teq CO_2 en 2012) 0,79 geq CO_2/kmp [3] (0,77 en 2012)
Préserver les ressources naturelles	Réduire la consommation de produits phytosanitaires dans le cadre de l'objectif du plan national Écophyto 2018 [1]	- 50 % de produits phytosanitaires utilisés entre 2008 et 2018	- 71 % entre 2008 et 2013
Optimiser la gestion de nos déchets et sensibiliser nos clients	Équiper les aires d'un dispositif de collecte sélective	100 % des aires gérées par VINCI Autoroutes équipées	100 % (91 % au 31/12/2012)
Associer nos partenaires	Nouer des partenariats avec des organismes de protection de l'environnement	Au moins un partenariat par direction régionale / an	143 partenariats (41 en 2012)
	Évaluer les fournisseurs avec des critères environnement et sécurité	100 % des évaluations réalisées avec des critères environnement et sécurité	Référentiel de mesure en cours de refonte

(1) Sur année glissante, du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013.
(2) teq CO_2 = tonne d'équivalent CO_2 (sur la base du calendrier de mise en service des équipements, du trafic constaté dans les voies et sans compter les effets de file).
(3) geq CO_2/kmp = gramme équivalent CO_2 par kilomètre parcouru par les clients.

SOCIAL		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2013
Promouvoir l'égalité des chances	Sensibiliser les managers et les recruteurs à l'égalité des chances	100 % des managers et des recruteurs sensibilisés	67 % (39 % au 31/12/2012)
	Augmenter le chiffre d'affaires avec les entreprises du secteur protégé et adapté	+ 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures	+ 24,3 % entre 2010 et 2013
Favoriser l'engagement de l'entreprise et des salariés dans des actions solidaires	Augmenter le chiffre d'affaires avec les entreprises d'insertion	+ 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures	+ 16,9 % entre 2010 et 2013
	Accompagner les salariés dans leur parrainage de projets des Fondations d'entreprise VINCI pour la Cité et VINCI Autoroutes pour une conduite responsable	30 parrainages / an	56 parrainages en 2013 (36 en 2012)
Emploi et formation	Réaliser un entretien annuel avec chaque collaborateur	100 % des collaborateurs	90 % des collaborateurs (90 % en 2012)

SERVICES ET SÉCURITÉ CLIENTS		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2013
Accueillir nos clients sur des aires confortables, propres, conviviales	Veiller à la propreté de nos aires de repos et de services	100 % des aires de repos et de services évaluées / trimestre	100 % des aires évaluées (100 % en 2012)
	Rendre l'ensemble de nos aires accessibles aux personnes handicapées	100 % des aires de repos accessibles	89 %, soit 378 aires accessibles (87 % au 31/12/2012)
Garantir toute l'année les meilleures conditions de déplacement	Accroître le niveau d'équipement du réseau en barrettes sonores pour prévenir le risque de somnolence	60 % du réseau équipé de barrettes sonores (hors zones urbaines)	60 % du réseau équipé (60 % au 31/12/2012)

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2013
Sécurité au travail : ambition zéro accident	Associer chaque collaborateur à des quarts d'heure prévention sécurité pour échanger sur la prévention des accidents et les bonnes pratiques	1 quart d'heure / semaine / personne	0,65 quart d'heure/semaine (employés des filières sécurité viabilité et péage) (0,61 en 2012)
	Suivre et analyser systématiquement les situations dangereuses : accidents, incidents et presque accidents	100 % des accidents de travail avec et sans arrêt analysés	100 % des accidents de travail avec et sans arrêt analysés (100 % en 2012)

Reporting

Le reporting environnemental couvre l'ensemble des activités d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes : ASF (hors Openly), Cofiroute et Escota.

ENVIRONNEMENT	Unité	2012	2013
EAU : CONSOMMATION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE			
Consommation d'eau achetée (1) ☑	m^3	983 073	977 095
Nombre de bassins de collecte des eaux de ruissellement	Nb	3 615	3 750
Linéaire d'autoroutes sur lequel la ressource en eau est protégée	km	3 107	3 311
ÉNERGIE			
Consommation d'électricité (1) ☑	MWh	139 857	140 786
Consommation de carburants (gasoil + essence + biocarburant) (1) ☑	litre	9 107 521	9 452 363
Consommation de fuel (1) ☑	litre	1 223 504	1 011 120
BIODIVERSITÉ			
Nombre de passages faune (petite et grande)	Nb	686	746
Nombre de km de clôtures	km	8 721	8 453
Surfaces d'espaces verts	ha	19 184	28 472
DÉCHETS			
Déchets non dangereux, dont ordures ménagères (1) ☑	tonne	13 414	12 340
Déchets dangereux (1) ☑	tonne	2 158	1 501
FORMATIONS À L'ENVIRONNEMENT			
Nombre d'heures de formation	heure	8 979	9 338

(1) Y compris l'exploitation d'Openly (boulevard périphérique nord de Lyon).
☑ Indicateurs examinés par les commissaires aux comptes dans le cadre de la vérification du reporting environnemental VINCI.
Pour plus d'informations, voir note méthodologique du rapport annuel VINCI 2013.

SOCIAL	Unité	2012	2013
EFFECTIFS			
Cadres ☑	Nb	934	887
Agents de maîtrise ☑	Nb	2 996	2 893
Employés ☑	Nb	3 528	3 355
Total ☑	Nb	7 458	7 135
PART DES FEMMES DANS L'ENTREPRISE			
Nombre de femmes ☑	Nb	3 071	2 922
Femmes sur effectif total ☑	%	41	41
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT			
CDI ☑	Nb	7 236	6 947
CDD (nombre de contrats signés dans l'année)	Nb	7 292	5 148
ÉGALITE DES CHANCES			
Effectif salariés handicapés (CDD/CDI) ☑	Nb	380	402
MOBILITÉ			
De péage à viabilité	Nb	33	38
De péage à autres	Nb	30	53
De viabilité à autres	Nb	31	23
Total	Nb	94	114
FORMATION			
Nombre d'heures de formation ☑	Heures	221 420	194 820
Taux de salariés formés ☑	%	85	82
SANTE SÉCURITÉ			
Nb d'heures de formation dédiées à la sécurité ☑	Heures	57 495	56 708
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt ☑	Taux	9,85	9,34
Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt ☑	Taux	0,62	0,65
Nombre d'unités opérationnelles sans accident du travail avec arrêt pendant au moins 1 an	Nb	13/57	18/59

Conception et réalisation : Idé Édition - **Rédaction** : Pierre Salanne - **Direction artistique** : Gilles Romiguière - **Crédits photos** : Luc Benevello, Philippe Brault, Arnault Breysse, Sylvie Curty, Didier Depoorter, Pascal le Doaré, Ludovic Letot, Michel Martini, Thierry Marzloff, Jean-Philippe Moulet, Jean-Marie Nicolle, Stéphane Olivier, Olya, Claude Pauquet / Agence Vu, Ian Teh / Agence Vu, Tulipes & Cie, Photothèque Radio VINCI Autoroutes, Photothèque VINCI Autoroutes, DR - **Photogravure** : Arto - **Impression** : Sira.

Ce document est imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC et issu de forêts gérées durablement.

VINCI AUTOROUTES
12, rue Louis-Blériot – CS 30035
92506 Rueil-Malmaison cedex
www.vinci-autoroutes.com